Justice and Attorney General

Justice et Procureur général

Annual Report

Rapport annuel

2001-2002

New Nouveau Brunswick

2001-2002 Annual Report

Published by:
Department of Justice and Attorney General
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
Canada
E3B 5H1

March 2003

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:

Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55396-062-9

ISSN 0839-9867

Rapport annuel 2001-2002

Publié par :
Ministère de la Justice et Procureur général
Province du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Canada
E3B 5H1

Mars 2003

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55396-062-9

ISSN 0839-9867

103-05219/

Justice and Attorney General

Justice et Procureur général

Annual Report

Rapport annuel

2001-2002

New Nouveau Brunswick
CANADA

To The Honourable Marilyn Trenholme Counsell
Lieutenant-Governor of the
Province of New Brunswick

May it please Your Honour:

It is my pleasure to submit to Your Honour the Annual Report of the Department of Justice and Office of the Attorney General for the fiscal year 1 April 2001 to 31 March 2002.

Respectfully submitted,

Hon. Bradley Green, Q.C.
Attorney General and Minister of Justice

L'honorable Marilyn Trenholme Counsell
Lieutenante-gouverneure de la province
du Nouveau-Brunswick

Plaise à Votre Honneur,

J'ai le plaisir de remettre à Votre Honneur le rapport annuel du ministère de la Justice et du Cabinet du Procureur général pour l'exercice allant du 1er avril 2001 au 31 mars 2002.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'expression de ma haute considération.

Le Procureur général et ministre de la Justice,

L'hon. Bradley Green, c.r.

To The Honourable Bradley Green, Q.C.
Attorney General and Minister of Justice
Legislative Assembly
Fredericton, New Brunswick

Dear Mr. Minister:

I am pleased to present the Annual Report describing operations of the Department of Justice and Office of the Attorney General throughout the fiscal year 2001-2002.

Respectfully submitted,

Roger Bilodeau, Q.C.
Deputy Attorney General and Deputy Minister of Justice

L'honorable Bradley Green, c.r.
Procureur général et ministre de la Justice
Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel faisant état des activités du ministère de la Justice et du Cabinet du Procureur général au cours de l'exercice 2001-2002.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le Procureur général adjoint et sous-ministre de la Justice,

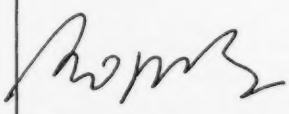

Roger Bilodeau, c.r.

Table of Contents

Organizational Chart 4

Introduction 5
Mandate 6
Roles and Functions of the Attorney General and Minister of Justice 6
Strategic Direction 1998-2001 8

Office of the Attorney General 9
Legal Services Branch 9
Legal Research and Library Services 12
Legislative Services Branch 13
Public Prosecutions Branch 15
Legal Aid 18

Court Services Division 21
Court Administration 21
Courts of New Brunswick 23
Court Statistics 29

Justice Services Division 35
Credit Unions, Co-operatives and Trust Companies Branch 35
Examinations Branch 37
Insurance Branch 39
Office of the Rentalsman and Consumer Affairs Branch 41
Securities Administration Branch 45

Administrative Services Division 48
Facilities Management 48
Expropriations Advisory Officer 49
Financial Services Branch 50
Human Resource Services Branch 51
Information Systems Branch 52

Research and Planning Branch 54

Communications 56

Appendices

I. Statues of New Brunswick Under the Jurisdiction of the Minister of Justice and Attorney General 57
II. Revenues and Expenditures 61
III. Explanation of Variances in Fiscal Year 2001-2002 70
IV. Official Languages Report 73

Table des matières

Organigramme 4

Introduction 5
Mission 6
Rôles du Procureur général et du ministre de la Justice 6
Plan directeur 1998-2001 8

Cabinet du Procureur général 9
Direction des services juridiques 9
Services de recherche juridique et de bibliothèque 12
Direction des services législatifs 13
Direction des poursuites publiques 15
Aide juridique 18

Division des services aux tribunaux 21
Administration des tribunaux judiciaires 21
Tribunaux du Nouveau-Brunswick 23
Statistiques relatives aux tribunaux 29

Division des services à la justice 35
Direction des caisses populaires, des co-operatives et les compagnies de fiducie 35
Direction des examens 37
Direction des assurances 39
Direction du médiateur des loyers et des services à la consommation 41
Direction de l'administration des valeurs mobilières 45

Division des services administratifs 48
Gestion des installations 48
Commissaire consultatif en matière d'expropriation 49
Direction des services financiers 50
Direction du service des ressources humaines 51
Direction des systèmes informatiques 52

Direction de la recherche et de la planification 54

Communications 56

Annexes

I. Lois du Nouveau-Brunswick relevant de la compétence du ministre de la Justice et du Procureur général 57
II. Recettes et dépenses 61
III. Explication des écarts pour l'exercice 2001-2002 70
IV. Rapport sur les langues officielles 73

DEPARTMENT OF JUSTICE AND ATTORNEY GENERAL/
MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DU PROCUREUR GÉNÉRAL

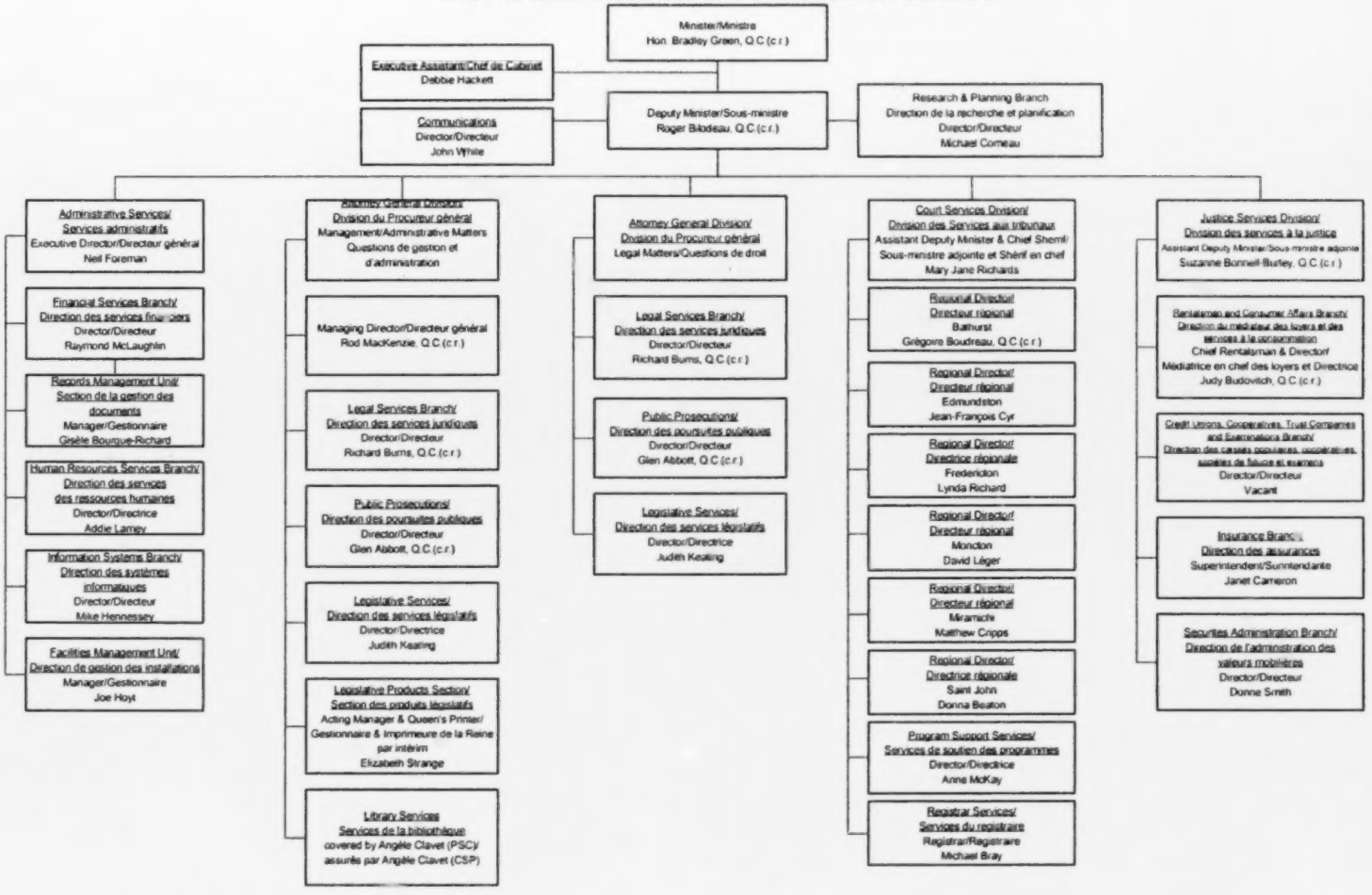

March 31, 2002
le 31 mars 2002

Introduction

This annual report for 2001-2002 outlines the activities and major events undertaken by the joint offices of the Minister of Justice and Attorney General. This report reflects the significant policy and program initiatives as well as organizational changes which were implemented during the fiscal year. Relevant financial information is also presented.

Some noteworthy events are as follows:

- During the 2001-2002 fiscal year, 51 bills drafted by the Legislative Services Branch were introduced in the Legislative Assembly. Also, 118 regulations were filed with the Registrar of Regulations. The branch is responsible for drafting all public interest legislation. In particular, reform of the Province's legislation on official languages was undertaken and completed. The branch also completed a revamp of legislation pertaining to a renewed administration of the health care system.

- On April 1, 2001, Legal Aid New Brunswick (LANB) assumed responsibility for delivery of the legal services component of the domestic legal aid program, which was formerly provided by the Court Services Division of the Department of Justice.

- The Superintendent of Insurance made a presentation to the Select Committee on Private Passenger Automobile Insurance, at the request of the Committee, to provide members with general background information on the automobile insurance system in New Brunswick and other jurisdictions.

- A major securities law reform project was continued. Work is still under way.

- The Securities Branch continued its partnership with the Public Legal Education and Information Service of New Brunswick in establishing an online investor education website (*www.investorinfo.ca*).

Introduction

Le rapport annuel du ministère de la Justice pour l'exercice 2001-2002 décrit les activités et les événements importants relevant du ministre de la Justice et Procureur général. Le présent rapport fait état des principales initiatives mises en œuvre en matière de programmes et de politiques ainsi que des changements organisationnels apportés au cours de l'exercice; il contient aussi des renseignements financiers pertinents.

Voici quelques-unes des activités du Ministère qui sont dignes de mention :

- Au cours de l'année financière 2001-2002, 51 projets de loi rédigés par la Direction des services législatifs ont été déposés à l'Assemblée législative et 118 règlements ont été déposés auprès du Régistraire des règlements. Cette direction était chargée de rédiger tous les textes législatifs d'intérêt public. La réforme de la loi sur les langues officielles de la province figure au nombre des projets importants entrepris et terminés pendant l'année. La Direction a également terminé la refonte de la loi ayant trait à la nouvelle administration du système des soins de santé.

- Le 1er avril 2001, l'Aide juridique du Nouveau-Brunswick a assumé la prestation des services juridiques offerts dans le cadre du Programme d'aide juridique en matière de droit de la famille. Ces services étaient auparavant assurés par la Division des services aux tribunaux du ministère de la Justice.

- Le surintendant des assurances a fait une présentation au Comité spécial de l'assurance des voitures particulières, à la demande du comité, pour fournir aux membres de ce comité des renseignements généraux sur le régime d'assurance automobile au Nouveau-Brunswick et ailleurs.

- Le Ministère a poursuivi les travaux relatifs à un important projet de réforme de la loi en matière de valeurs mobilières, lesquels sont toujours en cours.

- La Direction de l'administration des valeurs mobilières a poursuivi sa collaboration avec le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick en vue d'établir un site Web d'information à l'intention des invest-

- The expansion and renovation of the Grand Falls court facility was 90 per cent completed, as of March 31, 2002, and Phase 1 of the Miramichi court facility construction program was completed.

- The Department, along with the Department of Public Safety, co-hosted in February 2002 a successful meeting in Moncton of all the federal, provincial and territorial Ministers Responsible for Justice.

- Court social workers served a total of 5,963 clients.

- The Family Support Order Service managed 14,043 cases and collected $29.4 million in support payments.

- The Rentalsman handled 2,558 disputes.

Mandate of the Department

The mandate of the Department is to promote the impartial administration of justice and to ensure protection of the public interest through the dual offices of the Attorney General and Minister of Justice.

To carry out its mandate, the Department is structured as follows: the Office of the Attorney General, the Research and Planning Branch, as well as the Court Services, Justice Services and Administrative Services Divisions. Each division is made up of branches with operational responsibility for specific programs and services. At times, the administration of justice requires the joint effort and co-operation of several branches, each contributing its own expertise to attain common objectives.

Roles and functions of the Attorney General and the Minister of Justice

The *Executive Council Act* of New Brunswick empowers the Lieutenant-Governor to appoint a mem-

seurs (www.investor-info.ca/french/main-f.asp).

- En date du 31 mars 2002, 90 p. 100 des travaux d'agrandissement et de rénovation du palais de justice de Grand-Sault étaient terminés, et la première phase du projet de construction d'un nouveau palais de justice à Miramichi était achevée.

- Le ministère de la Justice et le ministère de la Sécurité publique ont été les hôtes conjoints d'une rencontre des ministres responsables de la Justice du fédéral, des provinces et des territoires tenue à Moncton en février 2002. Cette rencontre a connu un franc succès.

- Les travailleurs sociaux rattachés aux tribunaux ont servi un total de 5 963 clients.

- Le Service des ordonnances de soutien familial s'est occupé de 14 043 dossiers et a perçu 29,4 millions de dollars en paiements de soutien.

- Le médiateur des loyers a traité 2 558 litiges.

Mandat du ministère

Le ministère a pour mandat de promouvoir l'administration impartiale de la justice et la protection de l'intérêt public par le double portefeuille du procureur général et du ministre de la Justice.

Pour s'acquitter de cette mission, le Ministère est structuré de la façon suivante : Cabinet du procureur général, Direction de la recherche et de la planification, Division des services aux tribunaux, Division des services à la justice et Division des services administratifs. Chaque division comprend plusieurs directions assumant chacune la responsabilité de programmes et de services particuliers. Il arrive que l'administration de la justice exige la collaboration de plusieurs directions, chacune mettant à profit ses compétences particulières pour la réalisation d'objectifs communs.

Rôles et fonctions du procureur général et du ministre de la Justice

La *Loi sur le Conseil exécutif* du Nouveau-Brunswick permet à la lieutenante-gouverneure de

ber of the Executive Council as Attorney General, who is also the Minister of Justice for the province.

This dual role encompasses a variety of functions. The Attorney General, as the chief law officer of the Crown, holds one of the original offices dating back more than 200 years to the colonial period. Many of the duties of the Minister of Justice, which are assigned by statute or executive act, are of more recent origin.

The Attorney General is entrusted with the responsibility:

- to administer criminal justice in the Province, including the prosecution of all offences under the *Criminal Code of Canada* and the Statutes of New Brunswick;
- to represent the Crown in all matters of civil and constitutional litigation;
- to provide legal services and advice to all government departments and agencies;
- to represent the Crown where public rights of concern to the provincial government are being questioned;
- to provide advice to the government on proposed legislation and to carry out studies for the reform of law;
- to provide legislative drafting services for the government; and,
- to print and publish acts, regulations and *The Royal Gazette* in accordance with the *Queen's Printer Act.*

The Minister of Justice is entrusted to perform the following duties:

- administer court services;
- regulate trust companies;
- regulate the insurance industry;
- regulate the securities industry;

désigner, parmi les membres du Conseil exécutif, un Procureur général qui agit également comme ministre de la Justice de la province.

Ce double rôle englobe diverses responsabilités. En sa qualité de premier conseiller juridique de la Couronne, le Procureur général assume une fonction qui remonte au début de l'époque coloniale, il y a plus de 200 ans. Par contre, un bon nombre de ses responsabilités à titre de ministre de la Justice, qui lui sont conférées par des lois ou des décrets, sont plus récentes.

Le mandat du Procureur général est comme suit:

- administrer la justice en matière criminelle dans la province et poursuivre tous les auteurs d'infractions au *Code criminel* du Canada et aux lois du Nouveau-Brunswick;
- représenter la Couronne dans les instances civiles et constitutionnelles;
- fournir des services juridiques à tous les ministères et organismes du gouvernement;
- représenter la Couronne lorsque des droits d'intérêt public qui concernent le gouvernement provincial sont en cause;
- conseiller le gouvernement sur les propositions législatives et effectuer des études en matière de réforme du droit;
- fournir des services de rédaction législative au gouvernement;
- imprimer et publier les lois, les règlements et la *Gazette royale*, tel que prescrit par la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine.*

Le ministre de la Justice a le mandat:

- d'administrer les services aux tribunaux;
- de réglementer les compagnies de fiducie;
- de réglementer l'industrie des assurances;
- de réglementer l'industrie des valeurs mobilières;

- administer and regulate co-operatives and credit unions;
- conduct examinations of financial institutions;
- administer the Rentalsman's office and consumer affairs; and,
- co-ordinate the research, planning and evaluation of all aspects of the administration of justice in the province.

Strategic Direction

The Department of Justice continued to follow its strategic plan for the 1998-2001 period. Work has begun and is continuing, including consultations with employees and stakeholders to develop a new strategic plan.

The current strategic directions are:

Access to Justice

The department will implement programs and mechanisms to give the public cost-effective forums for resolving their disputes and addressing their needs as users and participants in the justice system.

Quality of Service

The department will emphasize appropriate dispute resolution mechanisms as well as effectiveness and efficiency in the delivery of services.

Communication

The department will use advancements in technology to integrate consultation and communication into its strategies in ways that foster internal/external communication and enhance information sharing.

Quality of Work Life

The department will focus on priority demands in the system and will develop strategies to assist managers and staff in meeting the department's goals.

- d' administrer et réglementer les coopératives et les caisses populaires;
- de procéder à des examens des institutions financières;
- d'administrer le bureau du médiateur des loyers et des services à la consommation;
- de coordonner la recherche, la planification et l'évaluation de tous les aspects de l'administration de la justice dans la province.

Plan directeur

Le ministère de la Justice a poursuivi l'exécution de son plan stratégique pour la période allant de 1998 à 2001. Des travaux, notamment des consultations avec les employés et les intervenants, ont été entrepris en vue de l'élaboration d'un nouveau plan stratégique.

Voici les principaux aspects du plan directeur actuel :

Accès à la justice

Le Ministère mettra en œuvre des programmes et des mécanismes qui fourniront à la population des moyens économiques de régler les litiges pour ainsi répondre aux besoins des utilisateurs et des intervenants du système judiciaire.

Qualité des services

Le Ministère mettra l'accent sur des méthodes convenables de règlement des litiges ainsi que sur l'efficacité dans la prestation de ses services.

Communications

Le Ministère fera appel aux progrès technologiques pour intégrer la consultation et les communications à ses stratégies de sorte à faciliter les échanges internes et externes et à améliorer la mise en commun de l'information.

Qualité de vie au travail

Le Ministère mettra l'accent sur les besoins prioritaires au sein du régime et il élaborera des stratégies pour aider les gestionnaires et les employés à atteindre les objectifs du Ministère.

Office of the Attorney General

This division includes the Legal Services Branch, the Legislative Services Branch, the Public Prosecutions Branch as well as the Legal Research and Library Services Branch. The Legal Aid program is also reported in this section.

Legal Services Branch

The Legal Services Branch provides legal advice and representation to all government departments and agencies.

It also represents the Attorney General in all matters of civil and constitutional litigation. The Branch combines legal expertise in various areas of practice, including: administrative law; business, corporate, commercial, construction and admiralty law; correctional and policing services law; educational, environmental and health law; financial services and insolvency law; insurance, labour and employment law; landlord and tenant law; motor vehicle, municipal and natural resources law; real property, transportation and taxation law.

In keeping with current private sector trends in law office management and in an effort to provide the highest quality legal advice and representation possible, Branch staff have been divided into a number of practice groups as set out below.

Constitutional Law Group

Services provided by this practice group consist of providing legal advice to various government departments and agencies on constitutional matters as well as representation of the Province and certain Crown agencies in legal proceedings in which constitutional issues are the primary focus of the proceeding. During fiscal 2001-2002, this practice group was responsible for six per cent of the Legal Services Branch's active files.

Cabinet du Procureur général

La Division du procureur général comprend la Direction des services juridiques, la Direction des services législatifs, la Direction des poursuites publiques ainsi que la Direction des services de recherche juridique et de la bibliothèque. Le Programme d'aide juridique est aussi inclus dans la présente partie du rapport.

Direction des services juridiques

La Direction des services juridiques fournit des conseils juridiques et des services de représentation juridique à tous les ministères et organismes du gouvernement.

Elle représente également le Procureur général dans les litiges d'ordre civil et constitutionnel. La Direction réunit des compétences juridiques dans divers domaines du droit, y compris le droit administratif, le droit des affaires, le droit des sociétés, le droit commercial, le droit de la construction, le droit maritime, le droit en matière de services correctionnels et de services de police, le droit de l'éducation, le droit de l'environnement et le droit de la santé, le droit en matière de services financiers et d'insolvabilité, le droit des assurances, le droit du travail et de l'emploi, le droit des propriétaires et des locataires, le droit en matière de véhicules à moteur, le droit municipal et le droit des ressources naturelles, le droit des biens réels, le droit du transport et le droit fiscal.

Pour suivre les tendances du secteur privé en matière de gestion des cabinets d'avocats et dans un effort de fournir des conseils juridiques et un service de représentation de la plus grande qualité possible, les effectifs de la Direction ont été divisés en divers groupes sectoriels, tels que décrits ci-dessous.

Groupe du droit constitutionnel

Ce groupe sectoriel offre des conseils juridiques aux ministères et organismes du gouvernement sur les questions constitutionnelles et représente la Province et certaines sociétés de la Couronne dans des instances judiciaires qui ont principalement trait à des questions constitutionnelles. Au cours de l'exercice 2001-2002, ce groupe sectorial était chargé de 6 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

Commercial, Corporate and Property Law Group

Services provided by this practice group include the preparation of commercial documents as well as documents necessary to complete the purchase or sale of real property on behalf of the Crown, or the lease of the same. Legal officers operating in this area of the law are, by the very nature of the transactions which they are required to complete, also required to have a knowledge of corporate law. Members of this practice group also deal with the areas of national and international trade law. During fiscal 2001-2002, this practice group was responsible for 7.5 per cent of the Legal Services Branch's active files.

Litigation Group

Services provided by this practice group consist of representation of the Province of New Brunswick as well as certain Crown agencies before all levels of courts and adjudicative bodies in disputed matters. During fiscal 2001-2002, this practice group was responsible for 27 per cent of the Legal Services Branch's active files.

Employment and Administrative Law Group

Services provided by this practice group include the representation of government before various administrative boards and agencies as well as representation of the Province as employer under Parts I, II and III of the Public Service in labour law matters, as well as administrative law issues. During fiscal 2001-2002, this practice group was responsible for 21 per cent of the Legal Services Branch's active files.

Government Services Group

Services, principally in the form of opinions, are provided by this practice group to all government de-

Groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens

Ce groupe sectoriel est chargé de préparer des documents commerciaux et les documents nécessaires à l'achat, à la vente ou la location de biens réels au nom de la Couronne. En raison de la nature des transactions dont ils s'occupent, les juristes de ce secteur doivent bien connaître le droit des sociétés. Ce groupe s'occupe aussi des questions de libre-échange à caractére national et international. En 2001-2002, ce groupe sectoriel était chargé de 7,5 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

Groupe du contentieux

Ce groupe sectoriel assure la représentation de la Province du Nouveau-Brunswick et de certaines sociétés de la Couronne à tous les échelons du système judiciaire et devant les organismes d'arbitrage en cas de litige. En 2001-2002, ce groupe sectorial était chargé de 27 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

Groupe du droit du travail et du droit administraif

Ce groupe sectoriel assure la représentation du gouvernement devant diverses commissions et organismes administratifs ainsi que la représentation de la Province en tant qu'employeur selon les Parties I, II et III de la fonction publique dans les affaires de droit du travail et du droit de l'administratif. Durant l'année fiscale 2001-2002, ce groupe sectoriel était chargé de 21 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

Groupe des services au gouvernement

La principale fonction de ce groupe sectoriel est de conseiller tous les ministères du gouvernement sur des questions d'interprétation des lois et sur la poursuite des activités du gouvernement. En 2001-2002, ce groupe sectoriel était chargé de 15 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

Renseignements généraux

Le 1er avril 2001, la Direction des services juridiques avait 10 503 dossiers actifs. Du 1er avril 2001 au 31

partments on matters of statutory interpretation and general advice with respect to the conduct of government affairs. During fiscal 2001-2002, this practice group was responsible for 15 per cent of the Legal Services Branch's active files.

General Information

On April 1, 2001, the Legal Services Branch had 10,503 active files. From April 1, 2001 to March 31, 2002 some 2,293 new files were opened. During that same period, some 6,715 files were closed due in large part to efficiencies resulting from the implementation of the practice group system on October 1, 2001. As of March 31, 2002, there were 6,081 active files in the Legal Services Branch. In addition, the Legal Services Branch maintains in excess of 28,000 inactive files since reference is made to several of these on a periodic basis in order to update previous legal opinions.

During fiscal 2001-2002, the Director of Legal Services was responsible for 23.5 per cent of the Legal Services Branch's active files. Services provided by the Director of Legal Services and Branch staff acting under his direction comprised in large part the provision of legal advice on ongoing operations of government and specialty matters pertaining to government. Efforts are being made to redirect these files to the above mentioned practice groups.

Statistical data indicates a growth in demand for services from the Branch at a rate of approximately 10 per cent per annum during the last three years.

Services provided by the Legal Services Branch include:

- legal advice and services to government;
- preparation of complex commercial documentation;
- legal advice on constitutional matters, including the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*;
- civil and constitutional litigation, representing the government in cases before the Supreme Court of Canada, the Federal Court (Trial and Appeal Divisions), all superior courts of the Province, in addition to appearing before administrative

mars 2002, on a ouvert quelques 2 293 nouveaux dossiers. Pendant cette même période, on a fermé quelque 6 715 dossiers, principalement grâce à l'amélioration de l'efficacité imputable à l'adoption du système des groupes sectoriels en date du 1er octobre 2001. Le 31 mars 2002, la Direction avait 6 081 dossiers actifs. En outre, la Direction conserve plus de 28 000 dossiers inactifs qu'elle consulte régulièrement pour mettre à jour des avis juridiques.

Durant l'année fiscale 2001-2002, le directeur des services juridiques était chargé de 23,5 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques. Les services offerts par le directeur des Services juridiques et son personnel consistent, pour une grande part, en la formulation de conseils juridiques sur les activités continues du gouvernement et sur des sujets spécialisés concernant le gouvernement. On s'efforce de confier les dossiers au groupe sectoriel pertinent.

Des statistiques démontrent que la demande pour les services fournis par la Direction a augmenté d'environ 10 p. 100 par année au cours des trois dernières années.

La Direction des services juridiques offre notamment les services suivants :

- conseils et services juridiques au gouvernement;
- préparation de documents commerciaux complexes;
- conseils juridiques sur des questions constitutionnelles, notamment sur la *Charte canadienne des droits et libertés*;
- représentation du gouvernement en matière civile et constitutionnelle dans les affaires entendues par la Cour suprême du Canada, la Cour fédérale (divisions d'appel et de première instance) et tous les tribunaux supérieurs de la province; comparution devant des organismes administratifs et devant les tribunaux administratifs fédéraux et provinciaux dans diverses affaires;
- conseils juridiques sur la responsabilité civile de la Couronne découlant des programmes et des activités du gouvernement;
- en collaboration avec la Direction des poursuites publiques, des conseils au gouvernement sur des questions quasi criminelles sous le régime de di-

boards and federal-provincial tribunals in a wide variety of matters;

- legal advice as to Crown liability resulting from government programs and activities;
- in conjunction with the Public Prosecutions Branch, providing advice to government on quasi-criminal matters under various provincial statutes;
- constitutional advice to the Public Prosecutions Branch in criminal matters in which *Charter* issues have been raised;
- legal research for opinions and litigation on selected topics;
- participation in federal-provincial-territorial negotiations and agreements;
- legal advice and opinions respecting the development of legislation and regulations; and
- reviewing and assessing claims under the Victims of Sexual Abuse Process.

Legal Research and Library Services

The Legal Research and Library Services provides operational management, planning, and law library and research services to the:

- Minister, Deputy Minister and their staff; and
- Attorney General employees.

The Legal Research and Library Services consists of:

- One main library, which provides equitable access to many collections of documents dispersed between the main library, three Attorney General Branches (Legal Services, Legislative Services and Public Prosecutions, all located in Head Office) and 13 Crown Prosecutors Regional Offices.
- One professional librarian.

verses lois provinciales;

- conseils en matière constitutionnelle à la Direction des poursuites publiques sur des points litigieux concernant la *Charte* soulevés dans des poursuites criminelles;
- recherches juridiques sur des sujets particuliers en vue de formuler des avis et de régler des litiges;
- participation aux négociations et aux accords entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires;
- conseils et avis juridiques sur l'élaboration des lois et des règlements;
- examen et évaluation des réclamations soumises dans le cadre du programme d'indemnisation des victimes d'agression sexuelle.

Services de recherche juridique et de la bibliothèque

Les Services de recherche juridique et de la bibliothèque offrent des services de gestion des activités, de planification, de bibliothèque de droit et de recherche aux personnes suivantes :

- le ministre, le sous-ministre et leur personnel,
- les employés du procureur général.

Les Services de recherche juridique et de la bibliothèque comprennent :

- une bibliothèque principale, qui offre un accès équitable à de nombreuses collections de documents réparties entre la bibliothèque principale, les trois directions du Cabinet du procureur général au bureau central (Services juridiques, Services législatifs et Poursuites publiques) et les 13 bureaux régionaux des procureurs de la Couronne,
- une bibliothécaire professionnelle.

Highlights

During the 2001-2002 fiscal year, staff of the Legal research and Library services Branch answered 76 reference questions, completed 44 legal researches, circulated 775 items, implemented an automated catalogue system in the main law library and created a Law Library Advisory Committee.

The purposes of the Law Library Advisory Committee are:

- To advise the Chief Librarian about library services
- To serve as a liaison between the library and its users; and
- To act as an advocate for the library.

Legislative Services Branch

The mandate of the branch is to provide to all government departments and agencies a central legislative drafting service, in both French and English, for acts and regulations. The branch also provides advice to the Deputy Attorney General and to the Executive Council Office on all legislative matters before the Officials and Policy and Priority Committees.

It also provides legal advice to the Clerk of the Executive Council on cabinet agenda items and carries out law reform projects.

The Registrar of Regulations, as provided by the Regulations Act, is located within the branch, as is the Queen's Printer, as provided by The Queen's Printer Act. The statutory functions of those officers are part of the branch's mandate. Through the office

Faits saillants

Pendant l'exercice 2001-2002, les employés des Services de recherche en droit et de bibliothèque ont répondu à 76 questions de référence, effectué 44 recherches en droit, assuré la circulation de 775 articles, mis en œuvre un système de catalogue automatisé à la bibliothèque principale et créé le Comité consultatif de la bibliothèque juridique.

Le Comité consultatif de la bibliothèque juridique a pour mandat :

- de conseiller la bibliothécaire en chef au sujet des services de bibliothèque;
- d'assurer la liaison entre la bibliothèque et ses usagers;
- d'agir comme porte-parole de la bibliothèque.

Direction des services législatifs

La Direction a pour mandat de fournir à tous les ministères et organismes gouvernementaux un service centralisé de rédaction des lois et des règlements dans les deux langues officielles. La Direction fournit des conseils au procureur général adjoint et au Bureau du Conseil exécutif relativement à toutes les questions présentées au Comité des fonctionnaires chargés de la législation et au Comité des politiques et des priorités.

La Direction fournit aussi des conseils juridiques au greffier du Conseil exécutif sur les questions à l'ordre du jour des réunions du Cabinet et réalise des projets en matière de réforme du droit.

Le registraire des règlements, dont les fonctions sont régies par la *Loi sur les règlements*, et l'Imprimeur de la Reine, dont le mandat est défini par la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine*, travaillent au sein de la Direction des services législatifs. Les tâches qui leur

of the Queen's Printer, acts and regulations are printed, published and distributed.

The Registrar of Regulations also serves as a member of the Rules Committee established under the Judicature Act.

The Branch also provides in-kind support to the Public Legal Education and Information Service of New Brunswick (PLEIS-NB). PLEIS-NB provides various services designed to inform the public of their legal rights and obligations.

It receives core funding from the federal Department of Justice and the New Brunswick Law Foundation, as well as project funding from various government departments and agencies.

Highlights

- During the 2001-2002 fiscal year, 51 bills drafted in the Legislative Services Branch were introduced in the Legislative Assembly. Also, 118 regulations drafted in the Branch were filed with the Registrar of Regulations.
- The branch is responsible for drafting all public interest legislation. In particular, reform of the Province's legislation on official languages was undertaken and completed. The branch also completed a revamp of legislation pertaining to a renewed administration of the health care system.
- With respect to Department of Justice issues, the branch completed legislation relative to cost of credit disclosure.
- New issues of the Law Reform Notes were published in August 2001 and February 2002. The notes describe and invite comment on law reform items that are under review. These include selected items from the agenda of the Uniform Law Conference of Canada, in whose work the Branch continues to participate.
- Legislative Services staff members participated in the work of the Association of Legislative and Parliamentary Counsel of Canada, the Uniform

sont dévolues par la loi font partie du mandat de la Direction. Les lois et les règlements sont imprimés, publiés et distribués par l'entremise du bureau de l'Imprimeur de la Reine.

Le registraire des règlements est également membre du Comité des règles de procédure établi sous le régime de la *Loi sur l'organisation judiciaire*.

La Direction fournit aussi une aide matérielle au Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB). Le SPEIJ-NB offre divers services pour sensibiliser le public à ses droits et à ses obligations juridiques. Financé principalement par le ministère fédéral de la Justice et la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick, le SPEIJ-NB reçoit une aide de divers ministères et organismes publics pour la réalisation de certains projets.

Faits saillants

- Au cours de l'année fiscale 2001-2002, 51 projets de loi rédigés par la Direction des services législatifs ont été déposés à l'Assemblée législative, et 118 règlements préparés par la Direction ont été déposés auprès du registraire des règlements.
- La Direction est chargée de rédiges toutes les lois d'intérêt public. La réforme de la loi sur les langues officielles de la Province figure au nombre des projets importants entrepris et terminés pendant l'année. La Direction a également terminé la refonte de la loi ayant trait à la nouvelle administration du système des soins de santé.
- La Direction a terminé la refonte de la loi en matière de divulgation du coût du crédit relativement aux questions concernant le ministère de la Justice.
- De nouveaux numéros du *Bulletin de la réforme du droit* ont été publiés en août 2001 et en février 2002. Ce bulletin traite de questions qu'examine la Direction en matière de réforme du droit et invite les lecteurs à formuler des observations à leur sujet. Ces questions comprennent certains points auxquels s'intéresse la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada. La Direction continue de participer aux travaux de la Conférence.
- Des membres du personnel des Services législatifs ont participé aux travaux de l'Association des conseillères et conseillers législatifs et parlementaires du Canada, de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, du Groupe consulta-

Law Conference of Canada, the Advisory Group on Private International Law, the Rules of Court Committee, the "Comité de normalisation" of the "Programme de l'administration de la Justice dans les deux langues officielles", and the Queen's Printers Association of Canada. Some members also continued their participation both as course leaders and instructors at the Bar admission course of the Law Society of New Brunswick.

- Lawyers in the branch pursued the extensive work relative to the revision of statutes project. The Branch has also received approval in principle to proceed with an e-laws initiative regarding the publication of statutes.

Public Prosecutions Branch

The Public Prosecutions branch presents the Crown's case in the prosecution of offences under the *Criminal Code of Canada*, the *Young Offenders Act* as well as certain other federal and provincial statutes in all courts in the province as well as conduction related appeals in the Supreme Court of Canada.

Acting out of a central office, 13 local offices and 10 satellite offices, the Crown prosecutors in the branch advise whether a prosecution is justified on the evidence received from various policing agencies. When charges proceed to trial, the Crown prosecutors in these offices are responsible for conducting prosecutions and related litigation in their respective areas.

In addition, branch lawyers appear in cases of child and adult protection on behalf of the Minister of Family and Community Services under the *Family Services Act* and in cases of international custody orders enforcement.

The branch provides advice and guidance in investigations and prosecutions to law enforcement officers in the province and participates in the development and implementation of criminal law policies.

The Branch also provides assistance to the Chief Coroner by making available a prosecutor to aid in the presentation of evidence at Coroners' inquests.

tif sur le droit international privé, du Comité des règles de la cour, du Comité de normalisation du Programme de l'administration de la justice dans les deux langues officielles et de l'Association des imprimeurs de la Reine du Canada. Certains avocats ont continué de participer à titre d'enseignants et d'animateurs aux cours de préparation à l'admission au Barreau du Nouveau-Brunswick.

- Des avocats de la Direction ont poursuivi des travaux importants ayant trait au projet de la refonte des lois. La Direction a aussi reçu l'autorisation en principe d'aller de l'avant avec un projet ayant trait à la publication des lois sur Internet.

Direction des poursuites publiques

La Direction des poursuites publiques représente la Couronne dans la poursuite des infractions prévues par le *Code criminel* du Canada, la *Loi sur les jeunes contrevenants* et d'autres lois fédérales et provinciales devant tous les tribunaux de la province ainsi que la Cour suprême du Canada.

Les procureurs de la Couronne de la Direction, qui travaillent à partir du bureau central, des 13 bureaux régionaux et des 10 bureaux satellites, aident à déterminer s'il y a lieu ou non d'intenter des poursuites en fonction des éléments de preuve fournis par les autorités policières. Lorsque des inculpations donnent lieu à un procès, les procureurs de la Couronne sont chargés de diriger les poursuites et les instances qui s'y rapportent dans leur région respective.

De plus, les avocats de la Direction représentent le ministre des Services familiaux et communautaires, conformément à la *Loi sur les services à la famille*, dans des affaires ayant trait à des demandes de protection d'enfants et d'adultes ainsi qu'à l'application d'ordonnances de garde internationales.

La Direction conseille et guide les agents chargés de l'application des loi de la Province en matière d'enquêtes et de poursuites et participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des lignes directrices relatives au droit criminel.

La Direction soutient également le coroner en chef en lui fournissant les services d'un procureur pour l'aider relativement à la présentation de la preuve dans le cadre de ses enquêtes.

The Director of Public Prosecutions, the Coordinator and staff of the Specialized Prosecutions Section and the Coordinator of Family Cases working out of the central office provide legal advice to the Attorney General and Deputy Attorney General in matters regarding the administration and enforcement of criminal justice in the province.

Specific responsibilities include supervision of commercial crime prosecutions; family violence, sexual offences and young offenders policy; child and adult protection and child abduction matters; constitutional cases; as well as quasi-criminal prosecutions under provincial statutes and criminal appeal cases, including those dealing with the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*.

The Specialized Prosecutions Section prosecutes alleged criminal conduct against police and other law enforcement personnel. Also falling within the mandate of the Specialized Prosecutions Section is the processing of wiretap applications, prosecutions referred to the central office because of possible conflicts of interest and certain appeals before the Court of Appeal of New Brunswick and the Supreme Court of Canada.

The central office also assists the Attorney General of Canada in matters under the Extradition Act and the Mutual Legal Assistance in Criminal Matters Act.

Highlights

- The branch saw 10 new staff added to various locations around the province, consisting of three prosecutors and seven support staff. An additional Crown prosecutor position was created in each of the Miramichi, Moncton and Bathurst regions. Additional support staff was added in each of the Saint John, Bathurst, Miramichi, Fredericton (central office), Moncton, St. Stephen and Woodstock offices to replace those previously covered by casual employees.

- The Branch continues to use technology to increase its efficiency. The branch has developed an Intranet site to collect and disseminate legal and branch policy information. Adjustments to

Le directeur des Poursuites publiques, le coordonnateur et les employés de la Section des poursuites spécialisées et le coordonnateur des causes de droit de la famille qui travaillent au bureau central fournissent des conseils juridiques au procureur général et au procureur général adjoint sur les questions concernant l'administration et l'application de la justice criminelle dans la province.

Ces personnes sont chargées de superviser les poursuites criminelles en matière commerciale, les affaires de violence familiale ou d'infractions d'ordre sexuel, la politique relative aux jeunes contrevenants, les affaires en matière de protection de l'enfance et des adultes, les affaires d'enlèvement d'enfants, les affaires constitutionnelles et les poursuites quasi criminelles en vertu de lois provinciales et les appels en matière criminelle, y compris ceux touchant la *Charte canadienne des droits et libertés*.

La Section des poursuites spécialisées s'occupe des plaintes de nature criminelle portées contre des policiers ou d'autres agents d'application de la loi. Cette section est également chargée des demandes d'autorisation d'écoute électronique, des poursuites qui sont renvoyées au bureau central en raison de conflits d'intérêts possibles et de certains appels interjetés devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick et la Cour suprême du Canada.

Le bureau central aide aussi le procureur général du Canada dans les instances relevant de la *Loi sur l'extradition* et de la *Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle*.

Faits saillants

- La Direction a recruté trois nouveaux procureurs de la Couronne qui ont été affectés à Miramichi, Moncton et Bathurst. Elle a aussi engagé sept employés de soutien qui ont été affectés à Saint-Jean, Bathurst, Miramichi, Fredericton (bureau central), Moncton, St. Stephen et Woodstock dans des postes qui étaient jusque-là occupés par des employés occasionnels.

- La Direction continue à avoir recours à la technologie pour accroître son efficacité. Elle a créé un site intranet pour recueillir et diffuser des renseignements juridiques et des renseignements sur ses politiques. Des modifications ont été apportées au système de gestion des dossiers dans les bureaux régionaux. Une des composantes de ce système

the File Management System were implemented in the regional offices. A component of that tracking system will eventually allow the branch to collect and analyze data on prosecutions dealing with spousal abuse.

- The Branch continues to examine strategies for the computer-assisted presentation of evidence at trial and to help meet disclosure of evidence requirements.

- As a result of the prosecution by the Branch of an international fraud perpetrated by use of the Internet, and following a successful application under the Proceeds of Crime legislation, more than $300,000 was returned to the victims of the fraud and funds in excess of $33,000 were forfeited to the province.

- The Branch continued to participate in consultations with federal, provincial and territorial criminal justice officials regarding proposed amendments to the Criminal Code.

- The Branch participated in various federal, provincial and territorial working groups on such broad-ranging subjects as restorative justice, aboriginal issues, spousal abuse policies, high-risk offenders, DNA databanks, intimidation of justice officials, best practices in mega cases, organized crime legislation, telemarketing fraud, information technology, home invasions and cameras in the courtroom.

- The Branch participated in the Youth Criminal Justice Act (YCJA) Steering Committee designed to coordinate the implementation of the new YCJA on April 1, 2003. Operational and procedural changes are in the preparatory stages.

- The Branch chairs a multi-disciplinary committee with the departments of Public Safety, Education and Family and Community Services, as well as with the RCMP, to draft protocols for the intra-provincial, inter-provincial and international abduction of children.

permettra éventuellement de recueillir et d'analyser des données sur les poursuites ayant trait à des affaires de violence conjugale.

- La Direction continue d'étudier des stratégies pour la présentation d'éléments de preuve assistée par ordinateur pendant les procès et le respect des exigences en matière de divulgation.

- À la suite d'une poursuite entamée par la Direction relativement à des actes de fraude internationale commis au moyen d'Internet et d'une demande fondée sur les mesures législatives concernant les produits de la criminalité qui a été accueillie, plus de 300 000 $ ont été remboursés aux victimes des actes frauduleux en question et plus de 33 000 $ ont été confisqués au profit du gouvernement provincial.

- La Direction a continué de participer, de concert avec des responsables de la justice pénale des autorités fédérales, provinciales et territoriales, à des consultations concernant des modifications proposées au *Code criminel*.

- La Direction a participé aux activités de plusieurs groupes de travail composés de représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux relativement à des questions telles que la justice réparatrice, les questions concernant les autochtones, les politiques en matière de violence conjugale, les contrevenants à risque élevé, les banques de données génétiques, l'intimidation des membres du système judiciaire, les pratiques exemplaires dans le cadre des méga-procès, les mesures législatives en matière de crime organisé, le télémarketing frauduleux, la technologie de l'information, les invasions de domicile et la présence de caméras dans les salles d'audience.

- La Direction a participé au comité directeur sur la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* créé pour coordonner la mise en œuvre de cette nouvelle loi qui entrera en vigueur le 1er avril 2003. Des modifications ayant trait au fonctionnement et à la procédure sont en cours d'élaboration.

- La Direction a assuré la présidence d'un comité multidisciplinaire auquel participent les ministères de la Sécurité publique, de l'Éducation et des Services familiaux et communautaires, ainsi que la GRC, et dont le mandat est de rédiger des pro-

- The Branch continues, through its advisory committee, to review and revise the Public Prosecutions Operations Manual, which contains all of the policy directives guiding the exercise of prosecutorial discretion in the province.

- The Branch was involved in appellate litigation in the New Brunswick Court of Appeal and the Court of Queen's Bench of New Brunswick, on legal issues of significance including:

  - **In the Court of Appeal of New Brunswick:** findings of credibility by a trial judge; admissibility of fresh evidence; police powers to detain; burden of proof and reasonable doubt; granting of a stay of proceedings; voluntary statements; as well as numerous sentence appeals.

  - **In the Court of Queen's Bench of New Brunswick:** proof of ownership of stolen property; person in a position of trust towards a young person; Judicial review of release on bail; care and control of a motor vehicle; admissibility of confessions and voluntary statements; duty of disclosure and stay of proceedings; aboriginal and treaty rights.

Legal Aid

On April 1, 2001, Legal Aid New Brunswick (LANB) assumed responsibility for delivery of the legal services component of the domestic legal aid program, which was formerly provided by the Court Services Division of the Department of Justice. The Department of Justice continues to screen clients for domestic legal aid and provide mediation services. Along with the program responsibilities, the budget for domestic legal aid services was also transferred to LANB. In the months prior to taking over domestic legal services, Legal Aid New Brunswick did a significant amount of work to prepare for a seamless changeover with no disruption of service to members of the public requiring domestic legal aid. There

tocoles sur les mesures à prendre en cas d'enlèvements intraprovinciaux, interprovinciaux et internationaux d'enfants.

- Par l'entremise de son comité consultatif, la Direction a poursuivi la révision du *Manuel des opérations des poursuites publiques*, qui renferme toutes les directives concernant le pouvoir discrétionnaire du poursuivant au Nouveau-Brunswick.

- La Direction a été engagée dans des litiges devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick et la Cour du Banc de la Reine du Nôuveau-Brunswick ayant trait à d'importantes questions juridiques, notamment :

  -- **Devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick :** conclusions du juge de première instance à l'égard de la crédibilité; admissibilité de nouveaux éléments de preuve; les pouvoirs de la police de détenir une personne; le fardeau de la preuve et le doute raisonnable; la suspension des instances; les déclarations volontaires, ainsi que de nombreux appels interjetés contre des peines.

  -- **Devant la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick :** preuve de propriété de biens volés; personne en situation de confiance vis-à-vis d'adolescents; révision judiciaire en matière de liberté sous caution; garde et contrôle d'un véhicule à moteur; admissibilité des confessions et des déclarations volontaires; obligation de divulguer et suspension d'une instance; droits ancestraux ou issus de traités.

Aide juridique

Le 1er avril 2001, l'Aide juridique du Nouveau-Brunswick est devenue responsable de la prestation des services juridiques offerts dans le cadre du Programme d'aide juridique en matière de droit de la famille. Ces services étaient auparavant assurés par la Division des services aux tribunaux du ministère de la Justice. Le ministère de la Justice continue de sélectionner les clients de l'aide juridique en matière de droit de la famille et des services de médiation. L'Aide juridique du Nouveau-Brunswick a non seulement été chargée de la prestation des services d'aide juridique en matière de droit de la famille, mais aussi de l'administration du budget de ces services. Dans les mois qui ont précédé le transfert du Programme

were no changes in the delivery of the domestic legal aid program in 2001 – 02.

For the 2001 - 02 fiscal year, expenditures for Domestic Legal Aid were $1.47 million. The Province provided $1.35 million, with $1.1 million coming from the Department of Justice and $250,000 from the Department of Public Safety from the Victim Services Fund. The N. B. Law Foundation also provided a $150,000 grant. Other monies came from client contributions, rebates, interest and miscellaneous, minor revenue sources. The federal government does not contribute to domestic legal aid.

Legal Aid New Brunswick continues to provide criminal and young offender legal aid services to residents of New Brunswick who cannot afford the services of a lawyer. Any accused may apply for legal aid, but coverage is primarily for indictable offences. Summary conviction charges, unless there is likelihood of imprisonment, are usually not covered. Duty Counsel are available daily in Provincial Court for accused who wish to speak to a lawyer.

For the 2001 - 02 fiscal year, the federal government provided a grant for Criminal and Young Offender Legal Aid of $1,750,718. The New Brunswick government provided $798,282. Legal Aid New Brunswick obtained additional funding from client contributions, lien recoveries and miscellaneous revenue sources.

Negotiations with the federal government for a two-year interim agreement on funding for criminal and young offender legal aid were concluded in the fall of 2001. The agreement covers the period until March 31, 2003. New Brunswick, other provinces and territories are currently negotiating a five-year agreement with the federal authorities.

Highlights

- April 1, 2001, Legal Aid New Brunswick assumes responsibility for domestic legal services.
- 2,118 applications for criminal and young offender legal aid were received and 1,393 certificates were issued.
- Duty counsel provided assistance to 14,914 persons charged with 27,567 offences.

d'aide juridique en matière de droit de la famille, l'Aide juridique du Nouveau-Brunswick a fait un travail considérable afin d'assurer une transition en douceur sans perturbation du service pour les membres du public qui ont besoin d'aide juridique en matière de droit de la famille. La prestation du Programme d'aide juridique en matière de droit de la famille n'a fait l'objet d'aucun changement en 2001-2002.

Pendant l'année fiscale 2001-2002, les dépenses du Programme d'aide juridique en matière de droit de la famille ont atteint 1,47 million de dollars. Le ministère de la Justice a fourni 1,1 million de dollars et le ministère de la Sécurité publique, par l'intermédiaire du Fonds pour les services aux victimes, 250 000 $, pour une contribution totale de 1,35 million de la Province. La Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick a versé une subvention de 150 000 $. Le programme a également d'autres sources de revenus diverses : contributions des clients, remises, intérêts et autres petites sources de revenus. Le gouvernement fédéral ne contribue pas au Programme d'aide juridique en matière de droit de la famille.

L'Aide juridique du Nouveau-Brunswick continue de fournir des services d'aide juridique en matière criminelle et celle reliée aux jeunes contrevenants aux résidants du Nouveau-Brunswick qui n'ont pas les moyens d'engager un avocat. Toute personne accusée peut demander de l'aide juridique, mais les services sont surtout offerts pour les accusations criminelles. L'aide juridique n'est habituellement pas offerte en cas d'accusations d'infraction punissable par procédure sommaire, à moins qu'il y ait un risque d'emprisonnement. Des avocats de service sont disponibles tous les jours à la Cour provinciale pour les personnes accusées qui désirent consulter un avocat.

Pendant l'année fiscale 2001-2002, le gouvernement fédéral a accordé une subvention de 1 750 718 $ pour l'aide juridique en matière criminelle et celle reliée aux jeunes contrevenants. Pour sa part, le Nouveau-Brunswick a versé 798 282 $. L'Aide juridique du Nouveau-Brunswick a aussi obtenu des fonds d'autres sources : contributions des clients, exercice de privilèges et diverses autres sources de revenus.

Des négociations avec le gouvernement fédéral en vue d'obtenir un accord provisoire de deux ans sur le financement de l'aide juridique en matière criminelle et aux jeunes contrevenants ont été conclu à l'automne 2001. L'accord conclu arrivera à échéance le 31 mars 2003. Le Nouveau-Brunswick ainsi que

d'autres provinces et territoires ont entamé des pourparlers en vue de conclure un accord quinquennal avec le fédéral.

Faits saillants

- Le 1er avril 2001, les services d'aide juridique en matière de droit de la famille ont été confiés à l'Aide juridique du Nouveau-Brunswick.
- 2 118 demandes d'aide juridique en matière de droit criminel et celle reliée aux jeunes contrevenants ont été présentées, et 1 393 certificats ont été émis.
- Les avocats de service ont fourni de l'aide à 14 914 personnes relativement à 27 567 infractions.

Court Services Division

The Court Services Division is responsible for the delivery of services provided by the Registrar of the Court of Appeal and the Court of Queen's Bench, as well as by Program Support Services. It also provides administrative services in support of the operation of New Brunswick's court system and oversees the delivery of the Family Support Services.

Court Administration

Operations

The courts are supported by the management of court offices in 14 locations across the Province. These locations fall within six administrative regions: Bathurst-Campbellton-Tracadie, Moncton-Richibucto, Miramichi, Saint John–Hampton–St. Stephen, Fredericton-Woodstock-Burton, and Edmundston-Grand Falls. Each administrative region is headed by a regional director.

Services are delivered through three main service groupings:

Client Services: These services include providing support for the scheduling of cases; receiving documents to be filed with the court; collecting fees, fines and other payments into court; and maintaining court records and files.

Court Attendance Services: These services include recording court proceedings, preparing transcripts of evidence for criminal and family proceedings upon request, preparing court decisions and providing support services to provincially and federally appointed judges.

***Family Support Services*:** These services include the Family Support Orders Service (FSOS), services provided by the court social workers, screening for Domestic Legal Aid, as well as the *For the Sake of the Children* program.

Division des services aux tribunaux

La Division des services aux tribunaux est chargée de la prestation de tous les services fournis par le bureau du registraire de la Cour d'appel et de la Cour du Banc de la Reine, de même que par les Services de soutien des programmes. Cette division fournit aussi des services administratifs pour soutenir le fonctionnement de l'appareil judiciaire du Nouveau-Brunswick et elle dirige les Services de soutien familial.

Administration des tribunaux judiciaires

Opérations

Les services de soutien aux tribunaux sont assurés par la gestion des greffes des tribunaux dans les 14 palais de justice de la province. Ces palais de justice relèvent de six régions administratives : Bathurst-Campbellton-Tracadie, Moncton-Richibucto, Miramichi, Saint-Jean-Hampton-St. Stephen, Fredericton-Woodstock-Burton et Edmundston-Grand-Sault. Chacune relève d'un directeur régional.

Les services sont divisés en trois catégories.

Services à la clientèle : Comprennent notamment la prestation de services de soutien pour l'établissement des rôles, la réception des documents à déposer auprès des tribunaux, la perception des droits, amendes et autres paiements consignés judiciairement, ainsi que la tenue des dossiers et registres judiciaires.

Services des préposés aux tribunaux : Comprennent notamment la rédaction des comptes rendus d'audience, la préparation sur demande des transcriptions de la preuve en matière criminelle et familiale, ainsi que la préparation des décisions des tribunaux et la prestation de services de soutien à l'ensemble de la magistrature provinciale et fédérale.

Services de soutien familial : Comprennent le Service des ordonnances de soutien familial (SOSF), les services fournis par les travailleurs sociaux rattachés aux tribunaux, l'évaluation des demandes d'aide juridique en matière de droit de la famille et le programme *Pour l'amour des enfants*.

The FSOS program assists persons who have a legal responsibility to provide support to fulfill their financial obligations to their spouses and children, enforces support orders on behalf of all families in the program, and helps to reduce public costs associated with social assistance benefits provided to families by ensuring the financial contribution of a parent/spouse.

Court social workers provide intake, referral, counselling and mediation services to families experiencing separation-related difficulties. Court-based social workers are also the point of entry for persons applying for Domestic Legal Aid, particularly those who are victims of partner abuse. All services are offered free of charge.

For the Sake of the Children is an information program for separated parents. It provides information on the social, economic, emotional and legal aspects of separation, as well as the impacts of separation on children at various ages and stages of development. The program teaches separated parents skills to communicate effectively with their children and with each other, to reduce conflict and to help minimize the negative impacts of separation and divorce on children.

Program Support Services

Program Support Services provides support and expertise to the Court Services Division in regard to its regional delivery system. Specific responsibilities include: coordinating the implementation of new programs, developing enhancements and modifications to existing programs, developing service standards and mechanisms to monitor service standards, developing operational procedures, performing policy analysis and providing assistance in divisional and operational planning.

Office of the Registrar

The Office of the Registrar is the registry for the Court of Appeal and provides support services to the Chief Justice and judges of the Court of Appeal. In addition, this office processes all adoptions, acts as a registry for bankruptcies and is a central filing office for all divorces processed in the province. The Regis-

Le SOSF aide les personnes qui ont une responsabilité juridique de soutenir financièrement leur conjoint et leurs enfants à s'acquitter de cette obligation, fait exécuter les ordonnances de soutien au bénéfice de toutes les familles inscrites au programme et aide à réduire les dépenses publiques relatives à l'aide sociale aux familles en veillant à ce que les parents ou les conjoints s'acquittent de leur obligation de contribution financière.

Les travailleurs sociaux rattachés aux tribunaux fournissent des services d'accueil, d'aiguillage, de counseling et de médiation aux familles qui éprouvent des difficultés causées par une séparation. Ces travailleurs sociaux sont également le point d'accès pour les personnes qui demandent une aide juridique en matière de droit de la famille, surtout les personnes qui sont victimes de violence conjugale. Tous les services sont offerts gratuitement.

Pour l'amour des enfants est un programme d'information à l'intention des parents séparés. Ce programme renseigne sur les répercussions sociales, économiques, émotionnelles et juridiques de la séparation et sur les effets de la séparation sur les enfants selon leur âge et leur stade de développement. *Pour l'amour des enfants* enseigne aux parents séparés des habiletés pour communiquer efficacement avec leurs enfants et entre eux, ainsi que pour réduire les conflits et les répercussions négatives de la séparation et du divorce sur les enfants.

Services de soutien des programmes

La Direction des services de soutien des programmes met ses ressources et ses compétences au service de la Division des services aux tribunaux dans le cadre de son système de prestation en région. Parmi ses responsabilités, mentionnons la coordination de la mise en œuvre de programmes, l'amélioration et la modification des programmes existants, l'élaboration de normes de service et de mécanismes de suivi connexes, l'élaboration de modalités opérationnelles, l'analyse des politiques et l'aide à la planification des activités de la Division et des opérations.

Bureau du registraire

Le Bureau du registraire tient lieu de greffe pour la Cour d'appel et fournit en outre des services de soutien au juge en chef et aux juges de la Cour d'appel. En outre, le registraire est chargé du traitement de toutes les adoptions, il agit comme registraire en matière de faillite et il est le bureau central pour le dépôt

trar's Office also processes all reciprocal enforcement of maintenance order requests received from participating jurisdictions, both Canadian and foreign.

Courts of New Brunswick

The province has the responsibility for the constitution, maintenance, and administration of all levels of courts in New Brunswick: the Court of Appeal, the Court of Queen's Bench (Trial Division and Family Divisions), the Probate Court, the Small Claims Court and the Provincial Court.

The Court of Appeal

The Court of Appeal of New Brunswick currently consists of the Chief Justice and five other justices, as well as two supernumerary judges. The *Judicature Act* provides that appeals must be heard by not less than three justices. This court sits permanently in Fredericton, but may sit elsewhere at the discretion of the Chief Justice.

The Court of Queen's Bench

The Court of Queen's Bench of New Brunswick consists of two divisions: the Trial Division and the Family Division.

The Chief Justice of the Court of Queen's Bench and up to 25 justices constitute this court. Upon request of the Chief Justice of the Court of Queen's Bench, a judge appointed to one Division of the Court can act as a judge of the other Division. The Court of Queen's Bench has jurisdiction for both civil and criminal cases arising in the province, except for those matters that are expressly excluded by statute.

The Court of Queen's Bench, Trial Division exercises jurisdiction over indictable criminal offences tried by judge and jury or by judge alone, civil cases and certain appeals from the Provincial Court.

The Court of Queen's Bench, Family Division is a unified family court system responsible for child pro-

de toutes les actions en divorce de la province. Enfin, le Bureau du registraire s'occupe de toutes les demandes d'exécution réciproque d'ordonnances d'entretien venant de provinces, de territoires, d'États et de pays participants.

Tribunaux du Nouveau-Brunswick

La Province est chargée de la constitution, du maintien et de l'administration des tribunaux judiciaires de toutes les instances au Nouveau-Brunswick : la Cour d'appel, la Cour du Banc de la Reine (Division de première instance et Division de la famille), la Cour des successions, la Cour provinciale et la Cour des petites créances.

Cour d'appel

La Cour d'appel de la Province est composée du juge en chef du Nouveau-Brunswick, de cinq autres juges et de deux juges surnuméraires. La *Loi sur l'organisation judiciaire* prévoit que les appels doivent être entendus par au moins trois juges. La Cour a son siège permanent à Fredericton, mais elle peut siéger ailleurs, à la discrétion du juge en chef du Nouveau-Brunswick.

Cour du Banc de la Reine

La Cour du Banc de la Reine comprend deux divisions : la Division de première instance et la.Division de la famille.

Le juge en chef de la Cour du Banc de la Reine et jusqu'à 25 juges en sont les magistrats permanents. À la demande du juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, un juge nommé à une division de la Cour peut agir en tant que juge de l'autre division. La Cour du Banc de la Reine a compétence pour entendre les causes civiles et criminelles dans la province, à l'exception des affaires expressément exclues par une loi.

La Division de première instance de la Cour du Banc de la Reine a compétence pour juger les actes criminels entendus par un juge avec jury ou un juge seul, les affaires civiles et certains appels des décisions de la Cour provinciale.

La Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine est un tribunal unifié de la famille responsable des affaires qui concernent la protection de l'enfance, l'adoption, le divorce, les droits et obligations des

tection, adoption, divorce, inter-spousal rights and obligations, as well as parent-and-child rights and obligations.

The Court of Queen's Bench is organized into eight judicial districts - Edmundston, Woodstock, Fredericton, Saint John, Moncton, Miramichi, Bathurst and Campbellton.

The Probate Court

Judges of the Court of Queen's Bench are *ex-officio* judges of the Probate Court. The Probate Court has jurisdiction and power to establish the legal validity of wills, to grant administration of the estates of deceased persons, to recall or revoke grants and to supervise the administration and distribution of estates.

The Probate Court has offices in each of the eight judicial districts, as well as in St. Stephen.

The Small Claims Court

The Small Claims Court has jurisdiction in an action for debt or damages where the amount claimed does not exceed $6,000 and in an action for the recovery of possession of personal property where the value of the personal property does not exceed $6,000.

Senior lawyers from across the Province are appointed as adjudicators by the Lieutenant-Governor in Council. The Small Claims Court hears cases in each of the eight judicial districts.

Provincial Court of New Brunswick

The Provincial Court is the main criminal court of first instance. It is the court before which a matter is first brought for all summary conviction (less serious) and indictable (more serious) offences in the province. For trial and disposition of cases, certain indictable offences may, or must, be heard by the Court of Queen's Bench, as required by the *Criminal Code of Canada.*

However, all proceedings for offences, from municipal bylaws to murder, commence in the Provincial Court. The Provincial Court has also been designated as the Youth Court under the *Young Offenders Act*

conjoints, de même que les droits et obligations des parents et des enfants.

La Cour du Banc de la Reine comprend huit circonscriptions judiciaires, soit Edmundston, Woodstock, Fredericton, Saint-Jean, Moncton, Miramichi, Bathurst et Campbellton.

Cour des successions

Les juges de la Cour du Banc de la Reine sont d'office juges de la Cour des successions. Cette dernière a la compétence et le pouvoir d'établir la validité juridique des testaments, d'octroyer l'administration des successions de personnes décédées, d'en rappeler ou d'en révoquer l'octroi et d'exercer un contrôle sur l'administration et la distribution des biens de chaque succession.

La Cour des successions a des bureaux dans chacune des huit circonscriptions judiciaires, ainsi qu'à St. Stephen.

Cour des petites créances

La Cour des petites créances a compétence dans toute action en recouvrement d'une créance ou en dommages-intérêts lorsque le montant réclamé ne dépasse pas 6 000 $ et dans toute action en recouvrement de la possession de biens personnels lorsque la valeur de ceux-ci ne dépasse pas 6 000 $.

Des avocats chevronnés sont nommés à titre d'adjudicateurs par le lieutenant-gouverneur en conseil. La Cour des petites créances a des bureaux dans chacune des huit circonscriptions judiciaires.

Cour provinciale du Nouveau-Brunswick

La Cour provinciale est le tribunal de première instance en matière criminelle, c'est-à-dire celui devant lequel sont d'abord engagées toutes les poursuites pour les infractions punissables sur déclaration sommaire de culpabilité (infractions moins graves) et pour les actes criminels (infractions plus graves). Certains actes criminels peuvent ou doivent être entendus et jugés par la Cour du Banc de la Reine, comme l'exige le *Code criminel* du Canada, mais toutes les poursuites, depuis les cas d'infractions aux règlements municipaux jusqu'aux meurtres, doivent être engagées devant la Cour provinciale. La Cour a également été désignée comme tribunal pour adoles-

and deals with persons between the ages of 12 and 17 who have been charged with summary conviction and indictable offences.

The Provincial Court consists of the Chief Judge, the Associate Chief Judge and 24 other judges. The Provincial Court has 14 permanent locations and 11 satellite locations.

Highlights

- A total of 58 civil matters were heard in the Court of Appeal in 2001-2002, representing a decrease of 38 per cent from 2000-2001. During the same period, the number of criminal cases decreased to 40 from 44, down nine per cent. One small claims appeal was held in 2001-2002, down from six in 2000-2001.

- During 2001-2002, the Office of the Registrar processed a total of 110 adoption files, a decrease of 31 per cent compared to the previous year. In addition, 501 bankruptcies were filed, an increase of 23 per cent. Other filing activity included the commencement of 1,702 divorce proceedings, a decrease of three per cent from the previous year, as well as the filing of 1,554 decrees absolute and divorce judgments, down seven per cent from 2000-2001.

- In the Court of Queen's Bench, Trial Division, 4,463 lawsuits were filed in 2001-2002, which represented a two per cent increase over 2000-2001. The number of applications filed was recorded at 779, which represented a decrease of 16 per cent over the previous year.

- During 2001-2002, court social workers served 5,963 clients, a decrease of two per cent from 2000-2001. Of these, 1,218 were referred to a family solicitor. Of the clients referred to a family solicitor, 628 were victims of spousal abuse, and 386 were dependent spouses in need of help to address support issues.

- In 2001-2002, the total caseload for the Family Support Orders Service was 14,043 cases, an increase of eight per cent from the previous year. Support payments due totaled $39.1 million, while payments received and disbursed amounted to $29.4 million. As a result, 75 per cent of the amount due was received, down from 78 per cent in 2001-2002. Of the total dollars collected, $4.0

cents pour l'application de la *Loi sur les jeunes contrevenants* et elle entend les causes portant sur des infractions punissables sur déclaration sommaire de culpabilité et sur des actes criminels commis par des adolescents âgés de 12 à 17 ans.

La Cour provinciale compte un juge en chef, un juge en chef associé et 24 autres juges. Elle compte 14 bureaux permanents et 11 bureaux satellites.

Faits saillants

- En tout, 58 appels en matière civile ont été entendus par la Cour d'appel en 2001-2002, ce qui représente une diminution de 38 p. 100 par rapport à 2000-2001. Au cours de la même période, le nombre d'appels en matière criminelle a diminué de 9 p. 100, passant de 44 à 40. Un appel en matière de petites créances a été entendu en 2001-2002, comparativement à six en 2000-2001.

- En 2001-2002, le Bureau du registraire a traité 110 dossiers d'adoption, soit 31 p. 100 de moins que l'année précédente. En outre, il a reçu 501 déclarations de faillite, ce qui représente une hausse de 23 p. 100. Le registraire a aussi reçu 1 702 requêtes en divorce (une diminution de 3 p. 100) et a traité le dépôt de 1 554 jugements irrévocables et jugements de divorce (une diminution de 7 p. 100 par rapport à 2000-2001).

- Un total de 4 463 actions ont été entamées à la Division de première instance de la Cour du Banc de la Reine en 2001-2002, soit une augmentation de 2 p. 100 par rapport à 2000-2001. Le nombre de questions en litige s'est chiffré à 779, soit une baisse de 16 p. 100 comparativement à l'année précédente.

- En 2001-2002, les travailleurs sociaux rattachés aux tribunaux ont servi 5 963 clients, soit 2 p. 100 de moins qu'en 2000-2001. De ce nombre, 1 218 ont été orientés vers les avocats spécialisés en droit de la famille. Parmi les clients qui ont consulté un avocat spécialisé en droit de la famille, 628 étaient des victimes de violence conjugale et 386 étaient des conjoints à charge ayant besoin d'aide pour régler des questions relatives au soutien.

- En 2001-2002, le Service des ordonnances de soutien familial a traité un total de 14 043 dossiers, ce qui représente une augmentation de 8 p. 100 comparativement à l'année précédente. Les

million was paid to the Minister of Finance account with respect to benefits paid for social assistance.

- Total filing activity in the Court of Queen's Bench, Family Division, decreased six per cent in 2001-2002 from the previous year, from 6,326 to 5,959.

- In 2001-2002, 4,135 claims were filed with the Small Claims Court, a decrease of 12 per cent from the previous year. Of these, 2,598 were in the monetary range of $0 to $3,000 and 1,537 represented filings of over $3,000. The number of small claims hearings held in 2001-2002 was 1,376, down eight per cent from 2000-2001.

- The Provincial Court disposed of 44,521 charges in 2001-2002, an increase of four per cent over the previous fiscal year. Approximately 44 per cent of all cases disposed of in Provincial Court in 2001-2002 were dealt with under the *Motor Vehicle Act*.

- In 2001-2002, Youth Court disposed of 4,396 charges, which did not represent a percentage change from 2000-2001.

- Management of legal services associated with the Domestic Legal Aid program was transferred from the Court Services Division to Legal Aid New Brunswick in April 2001. Screening services remain with court social workers.

- The Court Services Division participated in a Federal/Provincial/Territorial Task Force on Child-Centered Justice Initiatives. Under these initiatives, the Court Services Division co-ordinated a variety of family law projects through a cost-sharing agreement with the federal Department of Justice. One of these projects was the continua-

paiements de soutien exigibles totalisaient 39,1 millions de dollars. De ce montant, 29,4 millions de dollars ont été reçus et déboursés en 2001-2002. C'est donc dire que 75 p. 100 des sommes exigibles ont été perçues, comparativement à 78 p. 100 l'année précédente. Du total perçu, 4 millions de dollars ont été versés au compte du ministre des Finances au titre des prestations d'assistance sociale.

- Un total de 5 959 demandes ont été déposées à la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine en 2001-2002, comparativement à 6 326 l'année précédente, soit une diminution de 6 p. 100.

- En 2001-2002, 4 135 dossiers de petites créances ont été ouverts, soit une baisse de 12 p. 100 par rapport à l'année précédente. La somme en litige était de 3 000 $ ou moins dans 2 598 cas et elle dépassait 3 000 $ dans 1 537 cas. En tout, 1 376 audiences ont été tenues à la Cour des petites créances pendant l'année, soit 8 p. 100 de moins qu'en 2000-2001.

- La Cour provinciale a traité 44 521 accusations en 2001-2002, soit 4 p. 100 de plus que pendant l'exercice financier précédent. Environ 44 p. 100 de toutes les affaires ayant fait l'objet d'une décision de la Cour provinciale en 2001-2002 avaient trait à la *Loi sur les véhicules à moteur*.

- En 2001-2002, 4 396 accusations ont fait l'objet d'une décision devant le Tribunal pour adolescents (aucun changement du pourcentage par rapport à 2000-2001).

- La gestion des services juridiques liés au Programme d'aide juridique en matière de droit de la famille a été transférée de la Division des services aux tribunaux à l'Aide juridique du Nouveau-Brunswick en avril 2001. Les travailleurs sociaux rattachés aux tribunaux assurent toujours les services de sélection.

- La Division des services aux tribunaux a participé aux activités d'un groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur les initiatives en matière de justice axée sur les enfants. Dans ce contexte, la Division des services aux tribunaux a coordonné divers projets dans le domaine du droit de la famille grâce à une entente de partage des coûts avec le ministère fédéral de la Justice. Un de ces projets visait la continuation du programme *Pour*

tion of the *For the Sake of the Children* program, for which 2,121 individuals registered in 2001-2002. An independent evaluation of the program began in 2000-2001, and is continuing through 2002.

- In partnership with the Public Legal Education and Information Service of New Brunswick (PLEIS-NB), the Court Services Division also supported the continuation for a second year of a comprehensive family law information toll-free line. Having previously operated as a child support guidelines information line, this line continued to provide information on a broader range of family law issues as well as a registration service for the *For the Sake of the Children* program. In 2001-2002, there were 3,652 calls received, an increase of 83% over the previous year. Of these, 58% represented callers who wanted to register for the *For the Sake of the Children* program.

- Other projects undertaken under the Federal/Provincial/Territorial Task Force on Child-Centered Justice Initiatives in 2001-2002 included participation on a Federal/Provincial/Territorial research sub-committee, the design of an interactive voice response system to better serve Family Support Order Service (FSOS) clients, and the development of information materials on the FSOS program.

- In 2001-2002, work continued on activities related to the federal *Youth Criminal Justice Act*, an Act intended to replace the *Young Offenders Act*. Federal funding assisted with the development of new policies and procedures. Preliminary work began with respect to identifying changes that will be required to the automated system that supports the Youth Court.

- In 2001-2002, the Court Services Division examined issues related to the transfer of court-related sheriff functions from the Department of Public Safety to the Department of Justice.

- Support was provided to the *Criminal Code* Review Board, a body established pursuant to subsection 672.38 (1) of the *Criminal Code*. The

l'amour des enfants, auquel 2 121 personnes se sont inscrites en 2001-2002. Une évaluation indépendante de ce programme, débutée en 2000-2001, s'est poursuivie en 2002.

- Conjointement avec le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB), la Division des services aux tribunaux a aussi soutenu le maintien d'une ligne d'information sans frais sur le droit familial pour une deuxième année. Le service, qui existait auparavant sous la forme d'un service d'information sur les lignes directrices sur les pensions alimentaires pour les enfants, a continué d'offrir des renseignements sur un plus grand éventail de questions en matière de droit de la famille, en plus d'accepter les inscriptions au programme *Pour l'amour des enfants*. En 2001-2002, 3 652 appels ont été reçus, ce qui représente une augmentation de 83 % par rapport à l'année précédente. Une proportion de 58 % de ces appels étaient des demandes d'inscription au programme *Pour l'amour des enfants*.
- D'autres projets ont aussi été entrepris en 2001-2002 sous l'égide du groupe de travail fédéral--provincial-territorial sur les initiatives en matière de justice axée sur les enfants. La Division a notamment participé aux activités d'un sous-comité de recherche fédéral-provincial-territorial, conçu un système interactif de réponse vocale pour servir les clients du Service des ordonnances de soutien familial (SOSF) et élaboré des documents d'information sur le SOSF.

- En 2001-2002, la Division des services aux tribunaux a poursuivi différents projets touchant la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, une loi fédérale qui doit remplacer la *Loi sur les jeunes contrevenants*. Le gouvernement fédéral a fourni un soutien financier pour l'élaboration de nouvelles politiques et procédures. Des travaux préliminaires ont été entrepris pour définir les modifications qu'il faudra apporter au système automatisé du Tribunal pour adolescents.

- En 2001-2002, la Division des services aux tribunaux a examiné les questions touchant le transfert des fonctions du shérif reliées aux tribunaux du ministère de la Sécurité publique au ministère de la Justice.

Board makes or reviews dispositions concerning any accused in respect of whom there is a verdict of not criminally responsible by reason of mental disorder or where it is found that the accused is unfit to stand trial.

- The Court Services Division participated on a number of Federal/Provincial/Territorial and inter-governmental committees, including the Task Force on Child-Centred Family Justice Initiatives, the Reciprocal Enforcement of Maintenance Orders/ Reciprocal Enforcement of Support Orders Working Group, the Maintenance Enforcement Program Directors' Working Group, the Interdepartmental Committee for Children and Youth, the Justice Information – Client Information System Interface Committee, the Jury Management Committee, and the *Youth Criminal Justice Act* Steering Committee.

- Un soutien a été fourni à la Commission d'examen constituée en vertu du *Code criminel*, un organisme qui prend des mesures ou qui examine les mesures prises lorsque le tribunal rend un verdict de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux ou d'inaptitude à subir un procès.

- La Division des services aux tribunaux a participé à divers comités des ministres de la Justice du fédéral, des provinces et des territoires ainsi qu'à des comités intergouvernementaux, notamment le groupe de travail sur les initiatives en matière de justice axée sur les enfants, le groupe de travail sur l'exécution réciproque des ordonnances d'entretien et des ordonnances de soutien, le groupe de travail des directeurs des programmes d'exécution des ordonnances, le comité interministériel pour les enfants et les adolescents, le comité pour l'interface du système d'information sur la justice et du système d'information sur la clientèle, le comité sur l'administration des jurys et le comité directeur sur la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*.

Court Statistics / Statistiques relatives aux tribunaux

Table 1

Court of Queen's Bench – Trial Division: Causes* in 2001-2002

Judicial District	District Total 2001-2002	District Total 2000-2001	Change compared to previous fiscal year
Saint John	1,267	1,288	-2 %
Moncton	1,186	1,153	3 %
Fredericton	728	643	13 %
Bathurst	633	631	0 %
Miramichi	155	165	-6 %
Campbellton	166	158	5 %
Edmundston	179	207	-14 %
Woodstock	149	124	20 %
TOTAL	**4,463**	**4,369**	**2 %**

**Note :* *Causes are defined as an action, suit or other originating process between a plaintiff and a defendant.*

Tableau 1

Cour du Banc de la Reine – Division de première instance: actions* en 2001-2002

Circonscription judicaire	Total pour la circons-cription 2001-2002	Total pour la circons-cription 2000-2001	Variation par rapport à l'année fiscale précédent
Saint Jean	1 267	1 288	-2 %
Moncton	1 186	1 153	3 %
Fredericton	728	643	13 %
Bathurst	633	631	0 %
Miramichi	155	165	-6 %
Campbellton	166	158	5 %
Edmundston	179	207	-14 %
Woodstock	149	124	20 %
TOTAL	**4 463**	**4 369**	**2 %**

***Remarque :** Les actions désignent une action, une poursuite ou toute autre procédure introductive d'instance entre un demandeur et un défendeur.*

Table 2

Court of Queen's Bench – Trial Division: Matters* in 2001-2002

Judicial District	District Total 2001-2002	District Total 2000-2001	Change compared to previous fiscal year
Saint John	148	164	-10 %
Moncton	185	218	-15 %
Fredericton	97	124	-22 %
Bathurst	96	111	-14 %
Miramichi	108	173	-38 %
Campbellton	53	35	51 %
Edmundston	65	71	-8 %
Woodstock	27	36	-25 %
TOTAL	**779**	**932**	**-16 %**

**Note:* *Matters generally include: criminal matters, primarily indictment and summary appeals, and Notices of Application in civil matters (trials or hearings and ex-parte applications).*

Tableau 2

Cour du Banc de la Reine - Division de première instance: questions* en 2001-2002

Circonscription judicaire	Total pour la circonscription 2001-2002	Total pour la circonscription 2000-2001	Variation par rapport à l'année fiscale précédent
Saint Jean	148	164	-10 %
Moncton	185	218	-15 %
Fredericton	97	124	-22 %
Bathurst	96	111	-14 %
Miramichi	108	173	-38 %
Campbellton	53	35	51 %
Edmundston	65	71	-8 %
Woodstock	27	36	-25 %
TOTAL	**779**	**932**	**-16 %**

**Remarque* : *Les questions comprennent généralement : les affaires criminelles (accusations et appels sommaires) et les avis de requête concernant les affaires civiles (procès ou audiences et requêtes ex parte).*

Table 3

Court of Queen's Bench – Family Division: Total Filing Activity* in 2001-2002

Judicial District	Trial records for petitions	Motions	Applications	Separation agreements	Voluntary Agreement (FCS Clients) **	*Total*	Change compared to previous fiscal year
Saint John	413	448	697	1	119	1,678	0 %
Moncton	397	377	533	20	81	1,408	-4 %
Fredericton	296	204	243	30	80	853	-11 %
Bathurst	114	108	261	7	69	559	-13 %
Miramichi	101	65	172	53	59	450	3 %
Campbellton	54	48	138	7	26	273	-7 %
Edmundston	57	132	120	36	22	367	-1 %
Woodstock	97	52	143	18	61	371	-20 %
Total 2001-2002	**1,529**	**1,434**	**2,307**	**172**	**517**	**5,959**	**-6 %**
Total 2000-2001	**1,698**	**1,471**	**2,324**	**154**	**679**	**6,326**	

**Based on the number of trial records for petitions, motions, applications and agreements filed in the regional offices of Family Division. **FCS = Department of Family and Community Services.*

Tableau 3

Cour du Banc de la Reine – Division de la famille: instances introduites* en 2001-2002

	Dossiers d'instruction relatifs aux requêtes déposées	Motions déposées	Requêtes déposées	Accords de séparation	Accords volontaires (clients de SFC)**	*Total*	Variation par rapport à l'année fiscale précédent
Saint Jean	413	448	697	1	119	1 678	0 %
Moncton	397	377	533	20	81	1 408	-4 %
Fredericton	296	204	243	30	80	853	-11 %
Bathurst	114	108	261	7	69	559	-13 %
Miramichi	101	65	172	53	59	450	3 %
Campbellton	54	48	138	7	26	273	-7 %
Edmundston	57	132	120	36	22	367	-1 %
Woodstock	97	52	143	18	61	371	-20 %
Total 2001-2002	**1 529**	**1 434**	**2 307**	**172**	**517**	**5 959**	**-6 %**
Total 2000-2001	**1 698**	**1 471**	**2 324**	**154**	**679**	**6 326**	

**Fondées sur le nombre de dossiers d'instruction relatifs aux pétitions, motions, requêtes et accords déposés aux bureaux régionaux de la Division de la famille. ** SFC = Ministère des Services familiaux et communautaires*

Table 4

Small Claims Court – Number of Claims Filed: 2001-2002

Judicial District	Up to $3,000	$3,000 to $6,000	Total
Saint John	455	261	716
Moncton	541	317	858
Fredericton	489	289	778
Bathurst	295	207	502
Miramichi	153	113	266
Campbellton	203	96	299
Edmundston	262	120	382
Woodstock	200	134	334
Total 2001-2002	**2,598**	**1.537**	**4.135**
Total 2000-2001	**2,856**	**1,750**	**4,706**
Change compared to previous fiscal year	**-12 %**	**-12 %**	**-12 %**

Tableau 4

Cour des petites créances – Nombre de demandes déposées : 2001-2002

Circonscription judiciaire	Jusqu'à concurrence de 3 000$	De 3 001$ à 6 000$	Total
Saint Jean	455	261	716
Moncton	541	317	858
Fredericton	489	289	778
Bathurst	295	207	502
Miramichi	153	113	266
Campbellton	203	96	299
Edmundston	262	120	382
Woodstock	200	134	334
Total 2001-2002	**2 598**	**1 537**	**4 135**
Total 2000-2001	**2 856**	**1 750**	**4 706**
Variation par rapport à l'année fiscale précédent	**-12 %**	**-12 %**	**-12 %**

Table 5
Provincial Court of New Brunswick Charge Data – Adults Only* : 2001-2002

Region	Number of charges disposed of 2001-2002	Number of charges disposed of 2000-2001	Change compared to previous fiscal year
Moncton	8,793	7,662	15 %
Saint John	3,672	4,006	-8 %
Hampton	3,600	3,890	-7 %
St. Stephen	2,180	1,987	10 %
Fredericton	4,340	4,138	5 %
Burton	1,918	1,631	18 %
Woodstock	2,530	2,511	1 %
Grand Falls	1,685	1,748	-4 %
Edmundston	1,426	1,597	-11 %
Campbellton	3,047	2,341	30 %
Bathurst	2,098	2,143	-2 %
Tracadie	2,841	2,924	-3 %
Miramichi	2,907	2,944	-1 %
Richibucto	3,484	3,234	8 %
Total	**44,521**	**42,756**	**4 %**

**Excluding Municipal bylaws*

Tableau 5
Cour provinciale du Nouveau-Brunswick: Données relatives aux inculpations (adultes seulement)*: 2001-2002

Région	Nombre d'inculpations jugées 2001-2002	Nombre d'inculpations jugées 2000-2001	Variation par rapport à l'année fiscale précédent
Moncton	8 793	7 662	15 %
Saint Jean	3 672	4 006	-8 %
Hampton	3 600	3 890	-7 %
St. Stephen	2 180	1 987	10 %
Fredericton	4 340	4 138	5 %
Burton	1 918	1 631	18 %
Woodstock	2 530	2 511	1 %
Grand Falls	1 685	1 748	-4 %
Edmundston	1 426	1 597	-11 %
Campbellton	3 047	2 341	30 %
Bathurst	2 098	2 143	-2 %
Tracadie	2 841	2 924	-2 %
Miramichi	2 907	2 944	-1 %
Richibucto	3 484	3 234	8 %
Total	**44 521**	**42 756**	**4 %**

**À l'exception des arrêtés municipaux.*

Table 6
Provincial Court of New Brunswick Charge Data - Youth Court* – 2001-2002

Region / Région	Number of charges disposed of 2001-2002	Number of charges disposed of 2000-2001	Change compared to previous fiscal year
Moncton	880	794	11 %
Saint John	585	623	-6 %
Hampton	409	439	-7 %
St. Stephen	205	190	8 %
Fredericton	445	415	7%
Burton	190	196	-3 %
Woodstock	238	264	-10 %
Grand Falls	127	148	-14 %
Edmundston	100	87	15 %
Campbellton	225	216	4 %
Bathurst	194	272	
Tracadie	276	183	51 %
Miramichi	376	384	-2 %
Richibucto	146	176	-17 %
Total	**4,396**	**4,387**	**0 %**

**Excluding Municipal bylaws*

Tableau 6
Cour provinciale du Nouveau-Brunswick: Données relatives aux inculpations (Tribunal pour adolescents)* 2001-2002

Région	Nombre d'inculpations jugées 2001-2002	Nombre d'inculpations jugées 2000-2001	Variation par rapport à l'année fiscale précédent
Moncton	880	794	11 %
Saint Jean	585	623	-6 %
Hampton	409	439	-7 %
St. Stephen	205	190	8 %
Fredericton	445	415	7%
Burton	190	196	-3 %
Woodstock	238	264	-10 %
Grand Falls	127	148	-14 %
Edmundston	100	87	15 %
Campbellton	225	216	4 %
Bathurst	194	272	-29 %
Tracadie	276	183	51 %
Miramichi	376	384	-2 %
Richibucto	146	176	-17 %
Total	**4 396**	**4 387**	**0 %**

**À l'exception des arrêtés municipaux.*

Justice Services Division

The Justice Services Division includes Credit Unions, Co-operatives and Trust Companies Branch, Examinations Branch, Insurance Branch, Office of the Rentalsman and Consumer Affairs Branch, and Securities Administration Branch.

Credit Unions, Co-operatives and Trust Companies Branch

Credit Unions

This Branch is responsible for the supervision of credit unions and caisses populaires in New Brunswick. It administers the *Credit Unions Act* and Regulations and carries out the duties and responsibilities of the Superintendent of Credit Unions. Along with providing incorporation services for credit unions and caisses populaires, the Branch oversees the financial stability and solvency of credit unions for the protection of depositors as well as recommending policy and legislative changes concerning credit unions.

Co-operatives

This Branch administers the *Co-operative Associations Act* and Regulations. The Branch provides incorporation and related services and recommends policy and legislative changes concerning co-operatives. Co-operatives are classified under seven categories: agricultural, forest products, fisheries, consumer stores, housing, service and worker co-operatives.

Loan and Trust Companies

This Branch administers the *Loan and Trust Companies Act*. The activities involve incorporation and licensing of provincial loan and trust companies as well as licensing of extra-provincial loan and trust companies.

Division des services à la justice

La Division des services à la justice comprend la Direction des caisses populaires, des coopératives et des sociétés de fiducie, la Direction des examens, la Direction des assurances, la Direction du médiateur des loyers et des services à la consommation et la Direction de l'administration des valeurs mobilières.

Direction des caisses populaires, des coopératives et des sociétés de fiducie

Caisses populaires

La Direction assure la surveillance des caisses populaires et des *credit unions* au Nouveau-Brunswick. Elle s'occupe de l'application de la *Loi sur les caisses populaires* et de ses règlements et exerce les attributions du surintendant des caisses populaires. En plus d'assurer les services de constitution en corporation des caisses populaires, la Direction surveille la stabilité financière et la solvabilité des caisses dans le but de protéger les déposants et elle recommande des modifications aux politiques et aux mesures législatives qui concernent les caisses populaires.

Coopératives

La Direction des coopératives applique la *Loi sur les associations coopératives* et ses règlements. Elle s'occupe notamment des services de constitution en corporation des coopératives et d'autres services connexes et recommande des modifications aux politiques et aux mesures législatives concernant les coopératives. Les coopératives sont réparties en sept catégories : coopératives agricoles, coopératives de produits forestiers, coopératives de pêcheurs, coopératives de consommateurs, coopératives d'habitation, coopératives de services et coopératives de travailleurs.

Sociétés de prêt et de fiducie

La Direction est également chargée de l'application de la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie*. Elle s'occupe donc de la constitution en corporation et de l'agrément des sociétés provinciales de prêt et de fiducie et de l'agrément des sociétés extraprovinciales de prêt et de fiducie.

Highlights

- The Branch continued to assist the New Brunswick Credit Union Deposit Insurance Corporation in the maintenance of a deposit insurance fund. The amount of the fund, as of December 31, 2001, was $1.4 million.
- The Superintendent approved eight caisse populaire amalgamation initiatives involving 18 caisses populaires. No credit unions were amalgamated.
- During the fiscal year ending March 31, 2002, the Branch administered current co-operative association legislation, incorporated four new co-operatives, and dissolved eight co-operatives.
- Fifty extra-provincial companies were licensed under the *Loan and Trust Companies Act* as of March 31, 2002. There were no New Brunswick incorporated loan and trust companies.

Faits saillants

- La Direction a continué de fournir un soutien à la Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick pour le maintien d'un fonds d'assurance-dépôts. Le montant du fonds, le 31 décembre 2001, s'élevait à 1,4 million de dollars.
- Le surintendant a approuvé huit projets de fusion visant 18 caisses populaires. Aucune fusion de *credit unions* n'a eu lieu.Durant l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 2002, la Direction a administré les mesures législatives en vigueur par rapport aux associations coopératives, a constitué quatre nouvelles coopératives et en a démantelé huit.
- En date du 31 mars 2002, 50 sociétés extraprovinciales étaient titulaires d'un permis délivré en vertu de la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie*. Aucune compagnie de prêt et de fiducie provinciale n'était titulaire d'un permis.

Table 1
Comparative Statistical Summary - Credit Unions and Caisses Populaires

	2001	2000
Number of Credit Unions	71	81
Employees	1,450	1,300
Membership*	301,000	288,000
Assets	$2,343,381,920	$2,125,084,762
Desposits	$2,110,711,922	$1,907,967,478

***Note:** This represents the total number of members as reported by each credit union and caisse populaire. The financial information presented here represents audited information for the 2000 and 2001 fiscal years. Further information pertaining to credit unions is provided in the Credit Unions Annual Report.*

Tableau 1
Tableau statistique comparatif – Caisses populaires et credit unions

	2001	2000
Nombre de caisses populaires	71	81
Employés	1 450	1 300
Membres*	301 000	288 000
Actif	2 343 381 920 $	2 125 084 762 $
Dépôts	2 110 711 922 $	1 907 967 478 $

***Note** : Ce chiffre représente le nombre de membres déclaré par chaque caisse populaire ou credit union. Il s'agit, dans le présent tableau, de données financières vérifiées pour les exercices financiers 2000 et 2001. On trouve un complément d'information sur les caisses populaires dans le rapport annuel des caisses populaires.*

Table 2

Comparative Statistical Summary – Co-operatives by Calendar Year*

	2001	2000
	Preliminary	Actual
Number of Co-operatives	236	233
Full-time Employees**	898	900
Part-time Employees**	1,803	1,960
Membership	74,951	74,469
Assets	$177,271,857	$171,755,900
Total sales	$383,761,272	$380,050,307

Note: **Statistics do not represent all active co-operatives, but only those which have filed their 2000 annual return and/or financial statements before September 21, 2002 and their 2001 annual return and/or financial statements before September 16, 2002.*
***Figures do not include approximately 1,800 employees in relation to three federally incorporated co-operatives: The Co-operators, Co-op Atlantic and Consumers Community Cooperative. Further detailed information pertaining to co-operatives is provided in the Co-operatives Annual Report.*

Tableau 2

Tableau statistique comparatif – Coopératives, par année civile*

	2001	2000
	Chiffres préliminaires	Chiffres réels
Nombre de coopératives	236	233
à plein temps	898	900
à temps partiel	1 803	1 960
Membres	74 951	74 469
Actif	177 271 857 $	171 755 900 $
Ventes totales	383 761 272 $	380 050 307 $

Note : **Les chiffres ne tiennent pas compte de toutes les coopératives actives, uniquement celles qui ont déposé leur rapport annuel ou leurs états financiers de 2000 avant le 21 septembre 2002 et leur 2001 rapport annuel ou leurs états financiers avant le 16 septembre 2002.*
***Les chiffres ne tiennent pas compte d'environ 1 800 employés relativement à trois coopératives constituées sous le régime fédéral : The Co-operators, Coop Atlantique, et la Coopérative de Consommation Communautaire. On trouve un complément d'information sur les coopératives dans le rapport annuel des coopératives.*

Examinations Branch

The Examinations Branch is responsible for examining financial institutions, corporations and individuals licensed by other Branches in the Department of Justice. The Branch operates a comprehensive examination framework in order to provide regulators

Direction des examens

Cette direction est chargée de l'examen des institutions financières, des corporations et des particuliers qui obtiennent leur licence ou leur permis auprès d'autres directions du ministère de la Justice. Elle administre un système d'examen général de manière

of financial institutions and licensees with assessments of whether those being regulated are financially healthy, observing sound business practices, and meeting compliance requirements under the following statutes: the *Securities Act*, *Insurance Act*, *Credit Unions Act*, *Pre-arranged Funeral Services Act*, *Loan and Trust Companies Act* and the *Collection Agencies Act*.

The Branch is also responsible for providing advisory services and recommending policy changes affecting the regulation of financial institutions and licensees for solvency, stability, and sound financial management practices.

Highlights

- The Branch completed annual desk examinations of New Brunswick-based insurance companies. Results were reported to the Superintendent of Insurance and each company. In addition, staff completed one field examination of a New Brunswick insurance broker, and assisted the Insurance Branch in evaluating the results of this examination.

- Two field examinations of New Brunswick-based securities brokers were carried out for the Securities Administration Branch. Staff also participated with other provinces in a national compliance review, by conducting a field examination of an extra-provincial portfolio manager licensed in New Brunswick. Annual desk examinations of New Brunswick securities brokers were also completed during the year.

- The Branch continued its ongoing activities to monitor the financial results and business practices of New Brunswick credit unions, stabilization boards, and federations. Observations were reported to the Superintendent of Credit Unions on financial results and other compliance issues.

- A review of documents relating to the renewal of two families of New Brunswick mutual funds was

à fournir aux responsables de la réglementation des institutions financières et des titulaires de permis des évaluations pour déterminer si les parties assujetties à la réglementation sont dans une bonne situation financière, ont de saines pratiques commerciales et se conforment aux exigences prévues par les lois suivantes : la *Loi sur les valeurs mobilières*, la *Loi sur les assurances*, la *Loi sur les caisses populaires*, la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres*, la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie* et la *Loi sur les agences de recouvrement*.

La Direction fournit des services de consultation et recommande des changements aux politiques qui touchent la réglementation des institutions financières et des titulaires de permis aux chapitres de la solvabilité, de la stabilité et des bonnes méthodes de gestion financière.

Faits saillants

- La Direction a effectué ses examens manuels annuels des sociétés d'assurance relevant de la compétence de la Province. Elle en a communiqué les résultats au surintendant des assurances et à chacune des sociétés. De plus, le personnel a procédé à un examen sur place d'un courtier d'assurance établi au Nouveau-Brunswick et a aidé la Direction des assurances à évaluer les résultats de cet examen.

- Deux vérifications sur place ont été effectuées pour le compte de la Direction de l'administration des valeurs mobilières auprès de courtiers en valeurs mobilières titulaires d'un permis du Nouveau-Brunswick. Le personnel a en outre participé avec d'autres provinces à un examen national de conformité en procédant à une évaluation sur place d'un gestionnaire de portefeuille extraprovincial titulaire d'un permis du Nouveau-Brunswick. Au cours de l'année, des examens manuels ont aussi été faits auprès de courtiers en valeurs mobilières établis au Nouveau-Brunswick.

- La Direction a poursuivi ses activités régulières de surveillance des résultats financiers et des pratiques commerciales des caisses populaires, des offices de stabilisation et des fédérations de la province. Elle a fait part au surintendant de ses observations sur les résultats financiers et sur d'autres questions de conformité.

- La Direction a examiné les documents se rapportant au renouvellement de deux familles de fonds

completed, and the results were reported to the Securities Administration Branch.

- A review of annual financial statements of licensed collection agencies was done, and an assessment was provided to the Consumer Affairs Branch.

- The Branch completed on-site examinations of pre-arranged funeral trust funds in 16 funeral homes. Assessments and recommendations were forwarded to the Consumer Affairs Branch after each examination for any required follow-up with a particular funeral home. Staff also revie wed and assessed funeral homes' trust fund an nual statements submitted to the Department.

- Financial, advisory, and other assistance was provided to the other Branches of Justice Services when requested. These services usually related to questions of business practices, disclosure to the public, or compliance with the applicable statute.

- Staff also provided administrative services to the New Brunswick Credit Union Deposit Insurance Corporation.

Insurance Branch

The Insurance Branch supervises and regulates the business of insurance in New Brunswick. The goal is to protect the public by regulating insurers who carry on business in the Province and by requiring individuals who sell insurance products on behalf of these insurers to meet identified proficiency standards.

The Branch is responsible for the administration of the *Insurance Act*, the *Premium Tax Act*, the *Surety Bonds Act*, the *Marine Insurance Act*, and the *Special Insurance Companies Act*.

Highlights

- The Branch has continued to work with other Atlantic Superintendents on the policy development required for the preparation of a harmonized *Insurance Act* for the Atlantic Region, as directed by the Conference of Atlantic Premiers.

- Through the Canadian Council of Insurance Regulators (CCIR), New Brunswick works with

mutuels du Nouveau-Brunswick et elle a communiqué les résultats à la Direction de l'administration des valeurs mobilières.

- Les états financiers annuels des agences de recouvrement titulaires d'un permis ont été passés en revue. Une évaluation a ensuite été remise à la Direction des services à la consommation.
- La Direction a effectué des vérifications sur place des fonds en fiducie relatifs aux arrangements préalables de services de pompes funèbres auprès de 16 salons funéraires. Les évaluations et les recommandations sont transmises à la Direction des services à la consommation après chaque examen en vue d'assurer le suivi nécessaire auprès des salons funéraires. Le personnel de la Direction a aussi vérifié et évalué les états financiers annuels des comptes en fiducie soumis au Ministère par les salons funéraires.
- Sur demande, la Direction a fourni des conseils et de l'aide aux autres directions de la Division des services à la justice. Ces services portaient généralement sur des questions en matière de pratiques commerciales, de divulgation au public ou de conformité aux lois.
- La Direction a fourni des services administratifs à la Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick.

Direction des assurances

La Direction des assurances surveille et réglemente le secteur des assurances au Nouveau-Brunswick. Son travail a pour but de protéger le public en réglementant les assureurs qui font affaire dans la province et en obligeant les personnes qui vendent des polices pour le compte de ces assureurs à se conformer à des normes de compétence reconnues. La Direction est chargée de l'application de la *Loi sur les assurances*, de la *Loi de la taxe sur les primes d'assurance*, de la *Loi sur les cautionnements*, de la *Loi sur l'assurance maritime* et de la *Loi sur les compagnies d'assurance spéciale*.

Faits saillants

- Dans le cadre d'un projet de la Conférence des premiers ministres de l'Atlantique, la Direction a continué de travailler avec les autres surintendants des assurances des Provinces atlantiques à l'élaboration de politiques en préparation de l'adoption d'une *Loi sur les assurances* harmonisée pour la région atlantique.
- Au sein du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance, le Nouveau-

other jurisdictions and with industry to address insurance and joint financial regulatory issues. New Brunswick has continued to play an active role in the development and implementation of a new program for the licensing of life agents and brokers. It has contributed to a re-examination of the Non-Resident Inter-Provincial Motor Vehicle Liability Insurance Power of Attorney & Undertakings and to the E-Commerce Survey.

- Desk examinations of all New Brunswick-based insurance companies and a field examination of an insurance agency were conducted jointly with the Examinations Branch.

- The Superintendent made a presentation to the Select Committee on Private Passenger Automobile Insurance, at the request of the Committee, to provide members with general background information on the automobile insurance system in New Brunswick and other jurisdictions.

- A significant demand was placed on the consumer inquiry/complaint service of the Branch as a result of issues respecting automobile insurance and homeowner's insurance.

- During the year, a number of investigations of insurers, agents and brokers were undertaken. Three licensing hearings were conducted.

Brunswick, en collaboration avec d'autres administrations et avec l'industrie, se penche sur les enjeux touchant les assurances et les questions communes liées à la réglementation financière. Le Nouveau-Brunswick a continué de participer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un nouveau programme d'agrément des agents et courtiers d'assurance-vie. La province a aussi participé à un nouvel examen du système de procuration et d'engagement relatifs à l'assurance-responsabilité automobile interprovinciale pour les non-résidants et à un sondage sur le commerce électronique.

- En collaboration avec la Direction des examens, la Direction des assurances a fait un examen sommaire de tous les assureurs de la province et un examen sur place d'une agence d'assurances.

- Le surintendant a fait une présentation au Comité spécial de l'assurance des voitures particulières, à la demande de ce dernier, pour fournir à ses membres des renseignements généraux sur le régime d'assurance automobile au Nouveau-Brunswick et ailleurs.

- La Direction a reçu un grand nombre de demandes de renseignements et de plaintes des consommateurs en raison de ce qui se passe relativement à l'assurance automobile et à l'assurance des propriétaires occupants.

- Pendant l'année, la Direction a entamé un certain nombre d'enquêtes d'assureurs, d'agents et de courtiers et a tenu trois audiences de requête en inscription de courtier attitré.

Table 3

Statistical Summary of Insurance Operations*

	2001-2002	2000-2001
Licensed Insurers	264	261
Agents, Brokers, Adjusters and Appraisers	4,431	4,424
Premium taxes collected	$28,351,070	$26,158,926
Other revenue	$1,739,053	$1,629,182
Branch operations costs	$377,591	$371,647

***Note:** More detailed information is provided in the Annual Report of the Superintendent of Insurance, fiscal year ending March 31, 2001.*

Tableau 3

Tableau sommaire des statistiques – Assurances*

	2001-2002	2000-2001
Assureurs titulaires d'une licence	264	261
Agents, courtiers, experts en sinistres et estimateur de dommages	4 431	4 424
Taxes sur les primes perçues	28 351 070 $	26 158 926 $
Autres recettes	1 739 053 $	1 629 182 $
Frais de fonctionnement de la direction	377 591 $	371 647 $

***Note** : Des renseignements plus détaillés sont fournis dans le rapport annuel du surintendant des assurances pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001.*

Office of the Rentalsman and Consumer Affairs Branch

Office of the Rentalsman

The Office of the Rentalsman operates and manages *The Residential Tenancies Act* program. The Chief Rentalsman, based in Fredericton, and nine other rentalsmen in six regional offices throughout the Province, provide advice and guidance to landlords and tenants, perform investigations for the mediation and arbitration of disputes, and provide educational information to improve relations between landlords and tenants. The rentalsmen also decide on the disbursement of security deposit monies in cases of dispute in relation to these funds.

Highlights

- The number of inquiries and complaints stood at 66,609 in 2001-2002. As a result of these requests and complaints, 231 notices to comply were issued in this fiscal year. Of approximately 800 eviction order requests, 144 eviction orders were issued in 2001-2002. Inspections totaled 134.

- New Brunswick rentalsmen handled 2,558 disputes province-wide in 2001-2002.
- As of March 31, 2002, security deposits held by

Direction du médiateur des loyers et des services à la consommation

Direction du médiateur des loyers

La Direction du médiateur des loyers administre les programmes établis en vertu de la *Loi sur la location de locaux d'habitation.* La médiatrice en chef des loyers, à Fredericton, et les neuf médiateurs répartis dans six bureaux régionaux dans toute la province conseillent et guident les propriétaires et les locataires, font des enquêtes en vue de la médiation et de l'arbitrage des litiges et diffusent des renseignements visant à améliorer les rapports entre propriétaires et locataires. Les médiateurs des loyers décident aussi de l'attribution des dépôts de garantie en cas de litige.

Faits saillants

- Le nombre de demandes de renseignements et de plaintes a atteint 66 609 en 2001-2002. Ces demandes de renseignements et ces plaintes ont donné lieu à 231 avis de se conformer au cours de l'exercice. La Direction a reçu environ 800 demandes d'ordre d'expulsion, et 144 ordres d'expulsion ont été délivrés en 2001-2002. Au cours de l'année, 134 inspections ont été effectuées.

- Les médiateurs du Nouveau-Brunswick ont traité 2 558 litiges dans la province en 2001-2002.

the Office of the Rentalsman numbered 31,862 compared to 31,009 at the previous year-end and totalled $10,305,295.82, an increase of $660,270 over the 2000-2001 total.

- Prosecutions continued under *The Residential Tenancies Act* in relation to landlords who failed to remit security deposits to the Rentalsman.

Consumer Affairs

Consumer Affairs provides day-to-day enforcement and administration of a wide range of consumer legislation including: *Auctioneers Licence Act, Collection Agencies Act, Commissioners for Taking Affidavits Act, Consumer Product Warranty and Liability Act, Cost of Credit Disclosure Act, Direct Sellers Act, Pre-arranged Funeral Services Act* and *Real Estate Agents Act*. Activities include investigating consumer complaints, advising consumers of their rights and responsibilities, promoting consumer education and information, and issuing licences for the regulation of businesses under consumer legislation. The Director and the Licensing Officer are located in Fredericton, but the information service is also provided by the six regional Offices of the Rentalsmen.

Highlights

- There were 10,382 requests for information in 2001-2002. Complaints requiring the intervention of the Enforcement Officer in 2001-2002 totalled 354.

- There were 6,006 licences and certificates issued under the *Real Estate Agents Act, Auctioneers Licence Act, Direct Sellers Act, Collection Agencies Act, Pre-arranged Funeral Services Act, Cost of Credit Disclosure Act* and *Commissioners for Taking Affidavits Act.*
- Harmonization of cost of credit disclosure le-

- À partir du 31 mars 2002, le Bureau du médiateur des loyers détenait 31 862 dépôts de garantie – comparativement à 31 009 à la fin de l'exercice précédent – pour un total de 10 305 295,82 $, soit une augmentation de 660 270 $ par rapport au total de l'exercice 2000-2001.

- D'autres poursuites ont été engagées en vertu de la *Loi sur la location de locaux d'habitation* contre les propriétaires qui ne remettent pas les dépôts de garantie au médiateur des loyers.

Services à la consommation

Les Services à la consommation s'occupent de l'application et de l'administration au quotidien d'une vaste gamme de mesures législatives touchant la consommation : la *Loi sur les licences d'encanteurs*, la *Loi sur les agences de recouvrement*, la *Loi sur les commissaires à la prestation des serments*, la *Loi sur la responsabilité et les garanties relatives aux produits de consommation*, la *Loi sur la divulgation du coût du crédit*, la *Loi sur le démarchage*, la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres* et la *Loi sur les agents immobiliers*. Les Services à la consommation sont chargés notamment d'enquêter au sujet des plaintes des consommateurs, de conseiller les consommateurs quant à leurs droits et responsabilités, de promouvoir la sensibilisation et l'information des consommateurs et de délivrer les permis visant la réglementation des activités commerciales conformément aux dispositions législatives en matière de consommation. Le directeur et le bureau des permis sont situés à Fredericton, mais le service d'information est également assuré par les six bureaux régionaux du médiateur des loyers.

Faits saillants

- Le médiateur des loyers a reçu 10 382 demandes de renseignements en 2001-2002 et un total de 354 plaintes ont nécessité l'intervention d'un agent d'exécution de la loi.

- Le Ministère a délivré un total de 6 006 licences et certificats en vertu de la Loi sur les agents immobiliers, de la Loi sur les licences d'encanteurs, de la Loi sur le démarchage, de la Loi sur les agences de recouvrement, de la Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres, de la Loi sur la divulgation du coût du crédit et de la Loi sur les commissaires à la prestation des serments.

gislation continued as an initiative of the Agreement on Internal Trade (AIT). Harmonized legislation will reflect a template agreed to by all members of the AIT.

- New Brunswick co-chaired the AIT Working Group on the Harmonization of Prohibited Practices under the *Collections Agencies Act*. The Working Group finalized a list of 13 prohibited practices, which all jurisdictions have agreed to introduce in their respective governing legislation.

- A third AIT initiative dealt with the development of a template for consumer protection provisions under legislation dealing with electronic commerce. New Brunswick is reviewing a proposal in relation to all forms of distance selling.

- New Brunswick also participated in an AIT Working Group that developed a guide for industries interested in sponsoring a market-driven consumer redress program.

- The Branch took part in a consumer information Website developed by Industry Canada that integrates all relevant consumer information now available on most government Websites to provide a single entry access to Canadian consumer information. Recent statistics on usage of the Gateway Website have shown Atlantic Canadians to be among the most frequent users of the site, which is http://consumerinformation.ca.

- A consumer awareness project was launched in 2001-2002 aimed at the 18 to 32 year old age group and focusing on a range of modules that includes credit, leasing, housing and money management. Publication is expected in late 2002.

- Le projet d'harmonisation des mesures législatives sur la divulgation du coût du crédit s'est poursuivi dans le cadre de l'Accord sur le commerce intérieur. Les mesures législatives harmonisées reflèteront un modèle accepté par tous les membres de l'Accord sur le commerce intérieur et viseront les locations à bail et les opérations hypothécaires, qui ne sont pas incluses à l'heure actuelle dans les mesures législatives au Nouveau-Brunswick.

- Le Nouveau-Brunswick a coprésidé le groupe de travail sur l'harmonisation des pratiques prohibées de l'Accord sur le commerce intérieur en vertu de la Loi sur les agences de recouvrement. Le groupe de travail a dressé une liste de 13 pratiques prohibées, et toutes les administrations ont convenu d'intégrer ces pratiques dans leurs mesures législatives applicables.

- Une troisième initiative entreprise dans le cadre de l'Accord sur le commerce intérieur avait trait à l'élaboration d'un modèle pour les dispositions sur la protection des consommateurs en vertu des mesures législatives portant sur le commerce électronique. Le Nouveau-Brunswick étudie le projet par rapport à toutes les formes de vente à distance.

- Le Nouveau-Brunswick fait également partie d'un groupe de travail mis sur pied dans le cadre de l'Accord sur le commerce intérieur qui a élaboré un guide à l'intention des industries intéressées à parrainer un programme de recours des consommateurs axé sur le marché.
- La Direction a contribué à un site Web fournissant des renseignements à l'intention des consommateurs et élaboré par Industrie Canada. Ce site regroupe tous les renseignements pertinents qui peuvent actuellement être obtenus dans la plupart des sites Web gouvernementaux et se veut un point d'accès unique à ces renseignements. Selon de récentes statistiques sur l'usage du site Web de la passerelle d'information (dont l'adresse est http://consumerinformation.ca), les gens du Canada atlantique sont parmi les principaux usagers de cet outil d'information.

- En 2001-2002, on a démarré un projet de sensibilisation visant les consommateurs âgés entre 18 et 32 ans et qui englobera divers modules qui porteront notamment sur le crédit, la location, l'habitation et la gestion de l'argent. Les modules devraient être publiés à la fin de 2002.

Table 4

Licences and Certificates Issued by Consumer Affairs

	2001-2002	2000-2001
Licences		
Real Estate Agents Act		
Agents	148	164
Managers	193	203
Salespersons	820	813
Auctioneers Licence Act	66	63
Direct Sellers Act		
Vendors	64	68
Salesperson	393	331
Collection Agencies Act		
Collection Agencies	50	35
Branch Offices	18	10
Collectors	2,451	1,687
Pre-Arranged Funeral Services Act	72	64
Certificates		
Cost of Disclosure Act	1,050	1,126
Commissioner for Taking Affidavits Act	681	545
Total of Licences and Certificates	**6,006**	**5,109**

Tableau 4

Certificats, licences et permis émis par les Services à la consommation

	2001-2002	2000-2001
Licences et permis		
Loi sur les agents immobiliers		
Agents	148	164
Gérants	193	203
Vendeurs	820	813
Loi sur les licences d'encanteurs	66	63
Loi sur le démarchage		
Vendeurs	64	68
Représentants	393	331
Loi sur les agences de recouvrement		
Agences de recouvrement	50	35
Succursales	18	10
Agents de recouvrement	2 451	1 687
Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres	72	64
Certificats		
Loi sur la divulgation du coût du credit	1 050	1 126
Loi sur les commissaires à la prestation des serments	681	545
Total des certificats, licences et permis	**6 006**	**5 109**

Securities Administration Branch

The Securities Administration Branch, located in Saint John, is mandated to regulate capital markets and to safeguard the interests of the investing public in New Brunswick. The Branch administers the *Security Frauds Prevention Act* (the *"Securities Act"*) to ensure that securities, such as stocks, bonds, mutual funds, and scholarship plans sold in New Brunswick meet established disclosure standards; that those who trade in securities, such as investment dealers and salespersons, are suitable for registration and meet established standards; that investors are treated in a fair, just and equitable manner through enforcement and compliance actions conducted by the Branch in co-operation with various police and regulatory agencies; and that stakeholders are educated and informed about securities matters.

Highlights

- The Branch continued to work vigorously in pursuing its Securities Law Reform Project. The consultants' report, received in January 2001, was the basis for the Branch's Request for Comments during the year. Comments received from industry, trade associations and government agencies were supportive of the initiative. Subsequently, the Branch made policy recommendations to the government which were accepted. It is anticipated that drafting of a new *Securities Act* will be undertaken during the next fiscal year.

- Despite market uncertainties, the Branch experienced continued growth in the number of firms and individuals being approved for registration. Total brokers rose from 143 to 166 by the end of the fiscal year; registered salespersons numbered 4,715. The Capital Markets Unit of the Branch continued to plan for the implementation of the National Registration Database, which is scheduled to occur during 2003.

Direction de l'administration des valeurs mobilières

La Direction de l'administration des valeurs mobilières, située à Saint-Jean, est chargée de la réglementation des marchés financiers et de la protection des investisseurs du Nouveau-Brunswick. Elle applique la *Loi sur la protection contre les fraudes en matière de valeurs* (*Loi sur les valeurs*) de sorte que les valeurs mobilières telles que les actions, les obligations, les fonds mutuels et les régimes d'épargne-études vendus au Nouveau-Brunswick respectent les normes établies en matière de divulgation. Elle veille aussi à ce que les personnes qui font le commerce des valeurs mobilières, comme les courtiers en valeurs et les vendeurs, répondent aux critères d'enregistrement et aux autres normes reconnues, et à ce que les investisseurs soient traités de façon juste et équitable. Elle s'acquitte de son mandat au moyen d'activités d'application et d'exécution de la loi, en collaboration avec les corps policiers et les organismes de réglementation. Enfin, elle s'occupe de la sensibilisation et de l'information des intervenants au sujet des valeurs mobilières.

Faits saillants

- La Direction a continué de travailler très fort au projet de réforme du droit des valeurs mobilières. Le rapport des experts-conseils, reçu en janvier 2001, a servi de point de départ à l'appel de commentaires que la Direction a lancé pendant l'année. D'après les commentaires reçus de l'industrie, d'associations professionnelles et d'organismes gouvernementaux, ces derniers étaient favorables au projet. Par la suite, la Direction a fait des recommandations au gouvernement sur le plan des politiques, et ce dernier les a acceptées. La rédaction d'une nouvelle *Loi sur les valeurs mobilières* sera sans doute entreprise au cours du prochain exercice financier.
- Malgré l'incertitude des marchés, la Direction a approuvé l'enregistrement d'un nombre toujours croissant d'entreprises et de personnes. Le nombre de courtiers est passé de 143 à 166 pendant l'année, et le nombre de vendeurs inscrits a atteint 4 715. L'Unité des marchés financiers de la Direction a continué les préparatifs en vue de la mise en œuvre de la base de données nationale des inscriptions en valeurs mobilières, qui est prévue pour 2003.
- Un total de 47 enquêtes ont été entreprises concernant notamment des plaintes reçues, des renvois d'autres instances de réglementation et

- Forty-seven investigations were undertaken, which included complaints received, referrals from other regulators and those generated within the office. The principal focus of the Branch's administrative action was against mutual fund brokers for permitting unregistered salespersons to operate in New Brunswick. Settlement agreements with four brokers resulted in voluntary fine payments for educational purposes totaling $56,000. Additionally, the Branch obtained two Cease Trade Orders from the Court of Queen's Bench involving an illegal pyramid scheme and off-shore investments.

- The Branch continued its active compliance program. Branch staff were involved in over 20 separate files, which included reviews of dealers with head offices in New Brunswick as well as branches of national dealers operating in New Brunswick. It should be noted that the $56,000 voluntary fine payments made by brokers in order to settle administrative action came as a result of violations detected during compliance reviews.

- The Branch continued its partnership with the Public Legal Education and Information Service of New Brunswick in establishing an on-line investor education website *(www.investor-info.ca)*. Branch staff also made presentations targeting youth and seniors. Seniors' clubs were the focus in Campbellton and Edmundston. In an effort to fulfill the Branch's mandate for investor education, investor alerts were issued on a number of issues, including online investing, leveraging, off-shore investments, full service and discount brokers, and tips on how to safeguard one's money.

des questions soulevées à l'interne. Les poursuites administratives de la Direction visaient surtout des courtiers de fonds mutuels qui permettaient à des vendeurs non inscrits de travailler au Nouveau-Brunswick. Des règlements à l'amiable avec quatre courtiers ont généré des paiements volontaires pour l'éducation totalisant 56 000 $. De plus, la Direction a obtenu deux ordonnances d'interdiction d'opérations de la Cour du Banc de la Reine ayant trait à des activités illégales de vente pyramidale et de placements à l'étranger.

- La Direction a maintenu son programme d'observation active de la conformité. Elle s'est occupée de plus de 20 dossiers qui regroupaient des examens de courtiers ayant leur siège social au Nouveau-Brunswick ainsi que des examens de succursales de courtiers nationaux faisant affaires dans la province. Notons que les poursuites administratives contre des courtiers qui ont donné lieu à des paiements volontaires totalisant 56 000 $ ont été entreprises pour des infractions aux règlements détectées à la suite d'examens de conformité.
- La Direction a continué son partenariat avec le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick en vue d'établir un site Web d'éducation des investisseurs (**www.investor-info.ca**). Des employés de la Direction ont fait des présentations à l'intention des jeunes et des personnes âgées, notamment dans des clubs de l'âge d'or à Campbellton et à Edmundston. Au titre de son mandat en matière d'éducation des investisseurs, la Direction a émis des avertissements à l'intention des investisseurs sur diverses questions, par exemple les placements en ligne, l'optimisation, les investissements à l'étranger, le courtage plein service et à commissions réduites, et elle a également fourni des conseils sur les façons de protéger ses investissements.

Table 5

Comparative Statistical Summary of Securities Administration Branch Operations

Activities	2000-2001	2001-2002
Brokers Registered	143	166
Salespersons Registered	4,233	4,714
Security Issuers Certificates Issued	463	510
Exemption Orders	305	236
Complaints / Investigations pursued	46	47
Compliance Reviews	17	20
Revenue	$5,003,000	$5,600,000

Tableau 5

Tableau statistique comparatif-Direction de l'administration des valeurs mobilières

Activités	2000-2001	2001-2002
Courtiers enregistrés	143	166
Vendeurs enregistrés	4 233	4 714
Certicats délivrés aux émetteurs de valeurs	463	510
Ordonnances	305	236
Plaintes/enquêtes menées	46	47
Examens de conformité	17	20
Recettes	5 003 000 $	5 600 000 $

Administrative Services Division

Administrative Services Division supports the Department in meeting its mission, goals and objectives through the provision of quality support, advice, consultation, monitoring and coordinating services to all managers and employees in the areas of departmental services, financial services, human resources, information systems and facilities management. It also oversees the expropriation advisory function.

Facilities Management

Facilities Management is responsible for planning, co-ordinating, budgeting and implementing major capital projects, capital improvement projects and managing office accommodations for the department throughout the province.

Highlights

- Built-in security measures continued to be a high priority. In the Bathurst courthouse, security for the Client Services and Family Support counter area was improved; in Richibucto, a security counter was installed at the Provincial Court Office along with a controlled access mechanism to the Crown Prosecutor's Office; a secure waiting area was built for the Legal Services Branch at the head office; and control doors were installed at the Court of Appeal, also in Fredericton.
- The Provincial Court Offices in Edmunston and Fredericton were enlarged.
- Renovations to the ground floor of the existing court facility in Grand Falls were 90 per cent completed.
- Phase 1 of the new Miramichi Court Facility was completed, consisting of foundations and structural steel.

Division des services administratifs

La Division des services administratifs appuie le ministère de la Justice dans la réalisation de sa mission, de ses buts et de ses objectifs en offrant aux gestionnaires et aux employés un soutien de qualité, des conseils ainsi que des services de consultation, de surveillance et de coordination dans les secteurs des services ministériels, des services consultatifs en matière d'expropriation, des services financiers, des ressources humaines, des systèmes informatiques et de la gestion des installations.

Gestion des installations

Le Service de la gestion des installations est chargé de la planification, de la coordination, de la budgétisation et de la mise en œuvre des grands projets d'immobilisation et des projets d'amélioration des immobilisations, ainsi que de la gestion des locaux à bureaux du Ministère dans toute la province.

Faits saillants

- Les mesures de sécurité intégrée constituent toujours une priorité de la Gestion des installations. Au palais de justice de Bathurst, les mesures de sécurité ont été améliorées au comptoir des Services à la clientèle et des Services de soutien familial; à Richibucto, on a installé un comptoir sécuritaire au bureau de la Cour provinciale et un système de contrôle d'accès au bureau du procureur de la Couronne; une aire d'attente sécuritaire a été aménagée à la Direction des services juridiques au bureau central; et enfin, des portes de sécurité ont été installées à la Cour d'appel à Fredericton.
- Les bureaux de la Cour provinciale à Edmundston et à Fredericton ont été agrandis.
- Les rénovations au rez-de-chaussée du plains de justice de Grand-Sault ont été terminées à 90 p. 100.
- La première phase (fondations et charpente métallique) du projet de construction d'un nouveau palais de justice à Miramichi a été achevée.

Expropriations Advisory Officer

The Expropriations Advisory Officer, pursuant to the *Expropriation Act*, reviews expropriation proposals and holds public hearings on disputes over proposed property expropriations. The function of the Expropriations Advisory Officer, as an independent advisor on the merits of expropriation proposals, has evolved as an effective, cost-efficient alternative to the previous Advisory Board.

The Expropriations Advisory Officer has fulfilled this role on a contractual basis since 1989. A comparison of activities for 2000 and 2001 is shown in the following table:

Commissaire consultatif en matière d'expropriation

Conformément à la *Loi sur l'expropriation*, le commissaire consultatif en matière d'expropriation étudie les projets d'expropriation et tient des audiences publiques sur les contestations qui en découlent. La fonction de ce commissaire qui est un conseiller indépendant qui évalue les projets d'expropriation, s'est révélée une solution plus efficace et plus rentable que le conseil consultatif auparavant en place. Le commissaire exerce ses fonctions à contrat depuis 1989. Le tableau suivant compare les activités du commissaire en 2000 et 2001:

Table 1

Comparative Statistical Summary,
Expropriations Advisory Officer by Calendar Year

Activities	2000	2001
Notices of intention to expropriate	14	16
Properties involved in proposed expropriations	167	354
Owners of property involved in proposed expropriations	173	745
Expropriations by Order-in-Council, non-objection, or objection	10	8
Expropriations with hearings scheduled or limitation on objection period not yet expired	3	4
Hearings	0	2

Tableau 1

Tableau statistique comparatif
Commissaire consultatif en matière d'expropriation, par année civile

Activités	2000	2001
Avis d'intention d'exproprier	14	16
Biens visés par des projets d'expropriation	167	354
Propriétaires visés par des projets d'expropriation	173	745
Expropriations réalisées par décret en conseil sans opposition ou après retrait de l'opposition	10	8
Expropriations pour lesquelles une audience est prévue ou dont les délais d'opposition ne sont pas encore expirés	3	4
Audiences	0	2

Financial Services Branch

The Financial Services Branch provides advice and support to departmental managers and staff. It maintains the operational accounting function by providing financial consulting, budgeting, monitoring, accounting services, revenue and expenditure forecasting as well as various payment functions. Specific responsibilities include paying vendors, victims and beneficiaries, processing expense claims, receiving revenue, as well as maintaining accounting records of the Department's expenditure, revenue and trust accounts.

The Records Management Unit of this Branch maintains a centralized records system for certain branches of the department and provides assistance to managers and employees in the area of records management.

The Departmental Services Unit includes inventory management of office furniture and equipment, forms management, telephone systems and general services (i.e. signs, vehicle policy, parking, etc.)

Highlights

- A more efficient and cost-effective cheque production system was put in place for family support payments. Cheques to beneficiaries are now produced through the government-wide, cheque-writing system.
- Financial Services provided five training sessions on cash handling to 28 court employees across the province.

Departmental Services

An inventory count of departmental assets was completed for Administrative Services, Attorney General Division, Research & Planning and Justice Services.

The implementation of the Government of New Brunswick Info-Source was started in January 2001. The information on all regular employees and long-term casuals as well as departmental information (mandate, key words, organizational charts) was completed in June 2001.

Direction des services financiers

La Direction des services financiers fournit des conseils et du soutien aux gestionnaires et aux employés du Ministère et elle assume la responsabilité de la comptabilité sur le plan opérationnel en offrant des services de consultation financière, de budgétisation, de surveillance, de comptabilité, de prévision des recettes et des dépenses et de règlement de comptes divers. Elle est chargée de payer les fournisseurs, les victimes et les prestataires, de traiter les demandes de remboursement de dépenses, de percevoir les recettes et de garder à jour les livres comptables des dépenses, des recettes et des comptes en fiducie du ministère de la Justice.

L'unité de la gestion des documents tient un système centralisé à l'intention de certaines directions du Ministère et aide les gestionnaires et les employés en matière de gestion des dossiers.

L'unité de la gestion des services ministériels comprend la gestion des stocks de meubles et de matériel de bureau, des formules, des systèmes téléphoniques et des services généraux (affiches, directives au sujet des véhicules, stationnement etc).

Faits saillants

- Un système de production des chèques plus efficace et plus économique a été mis en place pour les paiements de soutien familial. Les chèques aux prestataires sont maintenant produits par un système de chèques pangouvernemental.
- Les Services financiers ont donné cinq séances de formation sur la gestion de caisse à 28 employés des tribunaux dans la province.

Services ministériels

Les Services ministériels ont procédé à la prise d'inventaire de l'actif du Ministère pour la Division des services administratifs, la Division du procureur général, la Direction de la recherche et de la planification et la Division des services à la justice.

La mise en œuvre du répertoire InfoSource du gouvernement du Nouveau-Brunswick a débuté en janvier 2001. L'entrée des données concernant tous les employés permanents et les employés occasionnels à long terme et des données sur le Ministère (mandat,

Human Resource Services Branch

To ensure that management and staff have the human resources, skills and abilities required to meet the changing and demanding mandate of the Department, the Human Resources Services Branch provides leadership on human resource planning, compensation and benefits administration, recruitment and selection, classification, labour relations, training and development, performance management, change management, Employment Equity and the Official Languages Policy.

Highlights

- As part of the wellness initiative, a successful pilot to provide lunch hour information sessions to employees was launched and will be encouraged to continue in the Department.

- The Branch participated in negotiating a new collective agreement with N.B.P.E.A. (Administrative Assistants, Clerical and Regulatory Office, Data Processing and Duplicating Equipment Operation).

- A new orientation checklist was developed for the benefit of all new employees.

- Generic competencies have been developed for all staff in the Department. These will be incorporated into the recruitment and retention, employee training and development, as well as in the performance management initiatives within the Department.

- Thirty-four employees retired from the Department under the Voluntary Early Retirement Window (VERW) and 29 of those positions were filled, as of March 31, 2002, as follows:
- 1 Redeployment

- 7 Internal transfers

- 2 Transfers from other Departments (Transfer List)

- 2 Senior Executive Re-assignments,

mots clés, organigrammes) a été terminée en juin 2001.

Direction du service des ressources humaines

Pour que les gestionnaires et les membres du personnel disposent des ressources humaines, des compétences et des connaissances nécessaires pour remplir le mandat changeant et exigeant du ministère de la Justice, la Direction du service des ressources humaines s'occupe de la planification des effectifs, de l'administration de la rémunération et des avantages sociaux, du recrutement et de la sélection, de la classification, des relations de travail, de la formation et du perfectionnement, de la gestion du rendement, de la gestion du changement, de l'équité en matière d'emploi et de la Politique sur les langues officielles.

Faits saillants

- Dans le cadre du programme sur le mieux-être, on a mis en œuvre un projet pilote de dîners-causeries à l'intention du personnel. Ce projet a connu beaucoup de succès, et on favorise son maintien au Ministère.

- La Direction a participé aux négociations en vue de la conclusion d'une nouvelle convention collective avec l'Association des employés de la fonction publique du Nouveau-Brunswick (groupe secrétaires, sténographes et dactylographes, commis aux écritures et aux règlements et préposés au matériel de bureau, d'informatique et de polycopie).

- On a élaboré un nouveau tableau récapitulatif pour l'orientation de tous les nouveaux employés du ministère de la Justice.

- Des compétences génériques pour tous les employés du Ministère ont été définies. Ces compétences seront incorporées aux initiatives de recrutement et de maintien des ressources, de formation et de perfectionnement et de gestion du rendement du Ministère.

- En vertu du Programme de retraite anticipée volontaire, 34 personnes ont pris leur retraite. En tout, 29 des postes ainsi laissés vacants ont été pourvus comme suit :
- 1 par la réorganisation
- 7 par des mutations à l'interne

- 17 Competitions

Human Resources released almost twice as many competitions in 2001-2002 as in the previous year, mostly as a result of retirements under VERW.

Information Systems Branch

The Information Systems Branch provides technical advice to managers on technological issues, and on optimizing the use of information management and information technology in service delivery and administrative support. The Branch facilitates delivery and implementation of technology projects and of business change solutions. It also provides project management, technology alternatives assessments and business solution recommendations. The Branch also provides a Help Desk Service to approximately 500 employees and 60 members of the judiciary for assistance with:

- customized applications, such as the Securities system and the Insurance system;
- court applications, such as the Family Support Orders system and the Provincial Adult and Youth criminal charge tracking system;
- document and records management applications;
- microcomputer, hardware and software acquisitions, installations and upgrades;
- technology, software and solutions assessment;
- office automation software, and
- office moves.

The Information Systems Branch plans for and maintains a province-wide infrastructure enabling electronic communication, file transfer and client server system deployment. All permanent sites are part of

- 2 par des mutations d'autres ministères (liste des demandes de mutation)
- 2 par des réaffectations de cadres supérieurs
- 17 par concours

Les Ressources humaines ont mené presque deux fois plus de concours en 2001-2002 que l'année précédente, surtout en raison des départs à la retraite occasionnés par le Programme de retraite anticipée volontaire.

Direction des systèmes informatiques

La Direction des systèmes informatiques fournit des conseils techniques aux gestionnaires du Ministère sur des questions technologiques dans le but d'optimiser la gestion de l'information et l'utilisation de la technologie de l'information pour la prestation des services et le soutien administratif. La Direction facilite la mise en œuvre et la prestation de projets technologiques et de solutions ayant trait aux processus opérationnels. Elle offre également des services de gestion de projets et d'évaluation des solutions de rechange liée à la technologie et elle formule des recommandations sur des solutions relatives aux processus opérationnels. La Direction des systèmes informatiques fournit un service d'aide technique à environ 500 employés et 60 membres de la magistrature en ce qui concerne :

- les applications faites sur mesure, par exemple les systèmes des valeurs mobilières et des assurances;
- les applications utilisées par les tribunaux, par exemple le système du Service des ordonnances de soutien familial et le système provincial de suivi des accusations au criminel portées contre des contrevenants adultes et des jeunes contrevenants;
- les applications de gestion des documents et des dossiers;
- l'acquisition, l'installation et la mise à niveau de micro-ordinateurs, de matériel informatique et de logiciels;
- l'évaluation de la technologie, des logiciels et des solutions;
- les logiciels de bureautique;
- les déménagements des bureaux.

La Direction s'occupe des activités de planification

the network and all employees have access to email, internet, calendaring and shared electronic folders.

The Branch participated on inter-departmental committees on information systems, Information and Technology Management Framework, Applications Development, and Active Directory Design. The Branch liaises regularly with other government departments, other levels of government as well as with private sector technology companies for knowledge transfer, information sharing and resourcing.

Highlights

- A major computer refresh strategy was adapted and an initiative was undertaken to provide staff with newer desktop computers in a phased manner. A total of 150 PCs were replaced this fiscal year and plans are in place to refresh another 300 PCs in the next fiscal year.
- A new administration website called "Justice BizNet" was implemented to enable e-forms, web-based processing of leave requests, travel claims, approval of time-sheets and web access to a variety of information.
- Enhancements were made to the Provincial Adult and Youth criminal charge tracking system.
- The Maintenance and Enforcement System for the Family Support Order Service was consolidated into a single database system and an interface was developed with the corporate Financial Information System (FIS) to centralize the issuance of payment cheques via the comptroller's office.
- A new workgroup website and a province-wide database system were implemented for use by Crown Prosecutors and support staff. This allows them to manage their files and track activities and also provides an integrated

et d'entretien d'une infrastructure provinciale permettant la communication électronique, le transfert de fichiers et l'utilisation d'un système client-serveur. Tous les bureaux permanents sont reliés au réseau et tous les employés du ministère de la Justice ont accès au courrier électronique, à Internet, à un agenda électronique et aux dossiers électroniques partagés.

Des employés de la Direction ont siégé à des comités interministériels portant entre autres sur les systèmes informatiques, le Cadre de gestion des technologies de l'information et sur la mise en œuvre d'Active Directory. La Direction assure une communication régulière avec les autres ministères, les autres ordres de gouvernement et les compagnies privées du domaine de la technologie afin de transférer des connaissances et de mettre en commun des renseignements et des ressources.

Faits saillants

- Une importante stratégie de rajeunissement du parc d'ordinateurs a été mise en œuvre. Le Ministère a entrepris d'équiper ses effectifs de nouveaux micro-ordinateurs de manière graduelle. Un total de 150 ordinateurs personnels ont été remplacés pendant l'année financière, et on prévoit en remplacer 300 autres au cours du prochain exercice.
- Un nouveau site Web pour l'administration appelé Justice BizNet a été aménagé. Ce site permet l'usage de formulaires électroniques, le traitement dans Internet des demandes de congé et des demandes de remboursement des frais de déplacement, l'approbation des feuilles de temps et l'accès en ligne à une variété de renseignements.
- Des améliorations ont été apportées au système de suivi des accusations au criminel portées contre des contrevenants adultes et des jeunes contrevenants.
- Le Système de gestion et d'exécution des ordonnances de soutien familial du Service des ordonnances de soutien familial a été regroupé en une seule banque de données. Une interface a été établie avec le système d'information financière du Ministère pour centraliser la production des chèques de paiement par l'intermédiaire du Bureau du contrôleur.
- Un nouveau site Web pour les groupes de travail et une nouvelle base de données provinciale ont été créés pour les procureurs de la Couronne et les employés de soutien pour les aider à gérer leurs dossiers et faire les suivis nécessaires. En

connection to the Provincial Court's database.

- An online law library catalogue was rolled out across the department. This allows desktop access to the departmental law library catalogue.
- The Branch continued server consolidation work, improving efficiency and expanding capacity for the Department.
- The Branch adopted a Corporate Project Management Methodology for use with business analysis and system development projects involving process and technology change.

Research and Planning Branch

The Research and Planning Branch provides advice and support services to the department's overall corporate strategy, policies and direction.

The Branch is responsible for strategic and departmental planning, represents the department on numerous federal, provincial, and territorial committees, plays an integral role in policy development and program design, performance measurement, evaluations and program reviews as well as providing executive support to the Minister and Deputy Minister.

During the first half of the year, the Communications Officer also worked within the Research and Planning Branch and was responsible for strategic communications planning for departmental and corporate issues. The Communications Officer acted as spokesperson for the department, providing timely response to local, provincial and national media calls and other public inquiries on departmental services, programs, policies and decisions.

In December 2001, the Department relocated the communications responsibilities to the Deputy Minister's Office, with the Director of Communications now reporting directly to the Deputy Minister.

outre, ces nouvelles initiatives offrent une connexion intégrée à la base de données de la Cour provinciale.

- Un catalogue en ligne de la bibliothèque de droit a été mis en place et est accessible à partir des ordinateurs personnels de tout le Ministère.
- La Direction a poursuivi les travaux de regroupement des serveurs pour améliorer le rendement et augmenter la capacité des réseaux du Ministère.
- La Direction a adopté une méthode de gestion des projets ministériels pour ses projets d'analyse commerciale et d'élaboration de systèmes impliquant la modification des procédés et des moyens technologiques.

Direction de la recherche et de la planification

La Direction de la recherche et de la planification fournit des conseils et des services de soutien relativement à la stratégie, aux directives et à l'orientation de l'ensemble du Ministère.

La Direction est responsable de la planification stratégique et ministérielle. Des membres de son personnel représentent le Ministère au sein de nombreux comités regroupant des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Elle joue un rôle-clé dans l'élaboration des politiques, la conception de programmes, la mesure du rendement, les évaluations et l'examen des programmes, ainsi qu'en ce qui concerne le soutien administratif au ministre et au sous-ministre.

Pendant la première moitié de l'année, l'agente des communications a travaillé à la Direction de la recherche et de la planification. Elle était chargée de la planification stratégique des communications pour les questions touchant le Ministère et l'ensemble du gouvernement. À titre de porte-parole du Ministère, elle a répondu en temps opportun aux appels des médias régionaux, provinciaux et nationaux et aux demandes de renseignements du public relativement aux services, programmes, politiques et décisions du Ministère.

En décembre 2001, le Ministère a transféré les fonctions de communication au Bureau du sous-ministre. Ainsi, le directeur des Communications relève maintenant directement du sous-ministre.

Highlights

The Research and Planning Branch was involved in a number of major projects in the 2001-2002 fiscal year. Among these, the branch:

- Participated in the analysis of provincial legislation in response to the Supreme Court of Canada decision in *M v.H;*

- Coordinated the government's response to the 2001 Judicial Remuneration Commission (JRC). This involved leading the preparation of a response to the submission of the Association of New Brunswick Provincial Court Judges; leading the inter-departmental review and analysis of the Report and Recommendations of the Judicial Remuneration Commission; preparing a presentation for Cabinet on the implications of the Report and Recommendations; developing options for consideration in formulating a response to the Report and Recommendations; leading the drafting of the Response of the Government to the JRC's Report and Recommendations;

- Participated in the implementation committee for the proposed federal *Youth Criminal Justice Act;*

- Coordinated departmental responses and reviews to national reports for the Canadian Centre for Justice Statistics, including: Youth Court Statistics, Adult Criminal Court Statistics, Legal Aid in Canada, Family Violence in Canada, General Social Survey, Transition House Survey and Justice Spending in Canada;

- Coordinated the review and assisted other branches of the Department in the preparation of all submissions to the Policy and Priorities Committee of Cabinet;

- Provided legislative coordination services for the Department;

- Participated in the development of an integrated Justice Information Network;

Faits saillants

La Direction de la recherche et de la planification a participé à plusieurs initiatives importantes au cours de l'année fiscale 2001-2002. En voici quelques-unes :

- Elle a participé à l'analyse de la législation provinciale en réaction à la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire *M. c. H.*

- Elle a coordonné la réponse du gouvernement à la Commission sur la rémunération des juges (CRJ) pour l'année 2001. Il s'agissait de diriger les préparatifs pour une réponse à la présentation de l'Association des juges de la Cour provinciale du Nouveau-Brunswick, de diriger l'étude interministérielle et l'analyse du rapport et des recommandations de la Commission sur la rémunération des juges, de préparer une présentation pour le Cabinet sur les répercussions de ce rapport et de ces recommandations, de définir des points à considérer en formulant la réponse à ce rapport et à ces recommandations, et de diriger la rédaction de la réponse du gouvernement.
- Elle a siégé au comité de mise en œuvre de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.*

- Elle a coordonné les réponses et les examens du Ministère ayant trait à divers rapports nationaux pour le Centre canadien de la statistique juridique, notamment les rapports suivants : *Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse, Statistiques sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, L'aide juridique au Canada, La violence familiale au Canada, Enquête sociale générale, Enquête sur les maisons d'hébergement pour femmes battues* et *Dépenses de la justice au Canada.*

- Elle a aidé les autres directions du Ministère dans la préparation de toutes les présentations au Comité des politiques et des priorités du Cabinet et elle a coordonné l'examen de ces présentations.

- Elle a assuré la coordination des travaux législatifs du Ministère.

- Elle a participé à l'élaboration d'un réseau intégré d'information de la justice.

- Des employés de la Direction ont représenté le Ministère au sein de comités et de groupes de travail fédéraux-provinciaux-territoriaux, notam-

- Represented the Department on a number of federal, provincial and territorial committees and working groups, including the Family Law Committee and its Research Sub-Committee; Co-ordinating Committee of Senior Officials – Juvenile Justice; Co-ordinating Committee of Senior Officials – Criminal; Permanent Working Group on Legal Aid; Liaison Officers' Committee of the Canadian Centre for Justice Statistics; Integrated Justice Initiative Committee; and the Working Group on Legislative/Regulatory Approaches to Organized Crime;

- Coordinated the annual meeting of managers, directors and senior management of the Department.

- Coordinated the development of the Strategic Plan for the Department;

- Represented the Department on Subcommittees of the Ministers' Working Group on Violence Against Women, and coordinated the development of the Department's response to recommendations made by the Working Group;

- Help oganize a meeting in Moncton in February, 2002 of federal, provincial and territorial Ministers responsible for Justice.

Communications Branch

In December 2001, the Department relocated the communications responsibilities from the Research and Planning Branch to the Deputy Minister's Office, with the Director of Communications now reporting directly to the Deputy Minister. The Branch manages the internal and external flow of information, providing strategic communication planning, dissemination policy and program information, as well as managing the content of the department's web page.

The Branch also prepares news releases, advertisements, speaking notes and briefing notes for the department and coordinates publication of the department's annual report.

The Communications Director acts as spokesperson for the department, providing timely response to local, provincial and national media calls and other public inquiries in regard to departmental services, programs, policies and decisions.

ment le Comité sur le droit de la famille et son sous-comité de recherche, le Comité de coordination des hauts fonctionnaires sur la justice pour adolescents, le Comité de coordination des hauts fonctionnaires sur le droit pénal, le Groupe de travail permanent sur l'aide juridique, le Comité des agents de liaison du Centre canadien de la statistique juridique, le réseau intégré d'information de la justice et le groupe de travail sur les mesures législatives et de réglementation en matière de crime organisé.

- Elle a coordonné la rencontre annuelle des gestionnaires, des directeurs et des cadres supérieurs du Ministère.

- Elle a coordonné l'élaboration du plan stratégique du Ministère.

- Elle a représenté le Ministère au sein de sous-comités du Groupe de travail des ministres sur la violence faite aux femmes et a coordonné l'élaboration de la réponse du Ministère aux recommandations de ce groupe de travail.

- Elle a aidé à organiser une rencontre des ministres de la Justice du fédéral, des provinces et des territoires tenue à Moncton en février 2002.

Direction des Communications

En décembre 2001, le Ministère a transféré les fonctions de communication au Bureau du sous-ministre. Ainsi, le directeur des Communications relève maintenant directement du sous-ministre. La Direction des communications gère la circulation de l'information à l'interne et à l'externe en s'occupant de la planification stratégique des communications, de la diffusion de l'information sur les politiques et les programmes ainsi que de la gestion du contenu du site Web du Ministère.

La Direction rédige des communiqués, des annonces, des notes d'allocutions et des notes de synthèse pour le Ministère et coordonne la publication du rapport annuel du Ministère. Le directeur des communications, à titre de porte-parole du Ministère, répond en temps opportun aux appels des médias régionaux, provinciaux et nationaux et aux demandes de renseignements du public relativement aux services, programmes, politiques et décisions du Ministère.

Appendices

I. Statutes of New Brunswick under the jurisdiction of the Minister of Justice and Attorney General

Absconding Debtors
Age of Majority
Arbitration
Arrest and Examinations
Assignments and Preferences
Attorney General
Auctioneers Licence

Bulk Sales
Business Corporations

*Canadian Judgments
Charter Compliance Acts
Collection Agencies
Commissioners for Taking Affidavits
Companies
Conflict of Laws Rules for Trusts
Consumer Product Warranty and Liability
Contributory Negligence
Controverted Elections
Co-operative Associations
Corporations
Corrupt Practices Inquiries
Cost of Credit Disclosure
Court Reporters
Credit Unions
Creditors Relief
Criminal Prosecution Expenses
Crown Debts
Crown Prosecutors

Defamation
Demise of the Crown
Devolution of Estates
Direct Sellers
Divorce Court

Easements
Electronic Transactions
Entry Warrants
Escheats and Forfeitures
Evidence
Executors and Trustees
Expropriation

Annexes

I. Lois du Nouveau-Brunswick relevant de la compétence du ministre de la Justice et Procureur général:

Accidents mortels
Actes d'intrusion
Age de la majorité
Agences de recouvrement
Agents immobiliers
Aide juridique
Arbitrage
Arbitrage commercial international
Archives publiques
Arrangements préalables de services de pompes funèbres
Arrestations et interrogatoires
Associations coopératives
Assurance maritime
Assurances
Aubergistes
Auteurs de délits civils

Biens
Biens de la femme mariée
Biens en déshérence et déchéances
Biens matrimoniaux

Caisses populaires
Cautionnements
Cessions et préférences
Commissaires à la prestation des serments
Compagnies
*Compagnies d'assurance spéciale
Compagnies de prêt et de fiducie
Compétence des tribunaux fédéraux
Concessions accordées par la Nouvelle-Écosse
Concordance des lois avec la Charte
Conseillers de la Reine et leur préséance
Contestations d'élections
Contrats inexécutables
Corporations
Corporations commerciales
Corporations étrangères résidantes
Cour des divorces
Cour des successions
Cour provinciale
Créances de la Couronne

Débiteurs en fuite
Démarchage
Désintéressement des créanciers

Factors and Agents
Family Services (Part VII)
Fatal Accidents
Federal Courts Jurisdiction
Foreign Judgments
Foreign Resident Corporations
Frustrated Contracts

Garnishee
Great Seal
Guardianship of Children

Habeas Corpus

Infirm Persons
Innkeepers
Inquiries
Insurance
International Child Abduction
International Commercial Arbitration
International Sale of Goods
International Trusts
International Wills
Interpretation
Interprovincial Subpoena

Judges Disqualification Removal
Judicature
Jury

Landlord and Tenant
Law Reform
Legal Aid
Liens on Goods and Chattels
Limitation of Actions
Limited Partnership
Loan and Trust Companies

Marine Insurance
Marital Property
Married Woman's Property
Mechanics' Lien
Memorials and Executions
Merger of Supreme and County Courts of New Brunswick

Notaries Public
Nova Scotia Grants

Partnership
Partnerships and Business Names Registration
Postal Services Interruption
Pre-arranged Funeral Services
Premium Tax
Presumption of Death
Probate Court

Dévolution des successions
Diffamation
Divulgation du coût du crédit
Droit de rétention de l'entreposeur
Droit de rétention des bûcherons
Droit successoral
Droits de rétention sur les biens personnels

Enlèvement international d'enfants
Enquêtes
Enquêtes sur les manoeuvres frauduleuses
Enregistrement des sociétés en nom collectif et des appellations commerciales
Enregistrement des témoignages à l'aide d'appareils d'enregistrement sonore
Exécuteurs testamentaires et fiduciaires
Exécution réciproque des jugements
Exécution réciproque des ordonnances d'entretien
Expropriation
Extraits de jugement et les exécutions

Facteurs et agents
Fiduciaires
Fiducies internationales
Frais de poursuites criminelles
Fusion de la Cour suprême et la Cour de comté du Nouveau-Brunswick

Grand sceau

Habeas corpus

Imprimeur de la Reine
Interprétation
Interruption des services postaux

*Jugements canadiens
Jugements étrangers
Jurés

Licences d'encanteurs
Liquidation des compagnies
Location de locaux d'habitation
Loi portant correction de lois

Mandats d'entrée

Négligence contributive
Non-récusation des juges
Notaires

Opérations électroniques
Organisation judiciaire

Personnes déficientes
Petites créances
Prescription

Proceedings Against the Crown
Property
Protection of Persons Acting Under Statute
Provincial Court
Provincial Offences Procedure
Provincial Offences Procedure for Young Persons
Provision for Dependants
Public Records

Queen's Counsel and Precedence
Queen's Printer
Quieting of Titles

Real Estate Agents
Reciprocal Enforcement of Judgments
Reciprocal Enforcement of Maintenance Orders
Reciprocal Recognition and Enforcement of Judgments in Civil and Commercial Matters, An Act Respecting the Convention Between Canada and the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and Providing for the ...
Recording of Evidence by Sound Recording Machine Regulations
Removal of Archaic Terminology from the Acts of New Brunswick
Residential Tenancies

Sale of Goods
Sale of Lands Publication
Security Frauds Prevention
Small Claims
Special Corporate Continuance
*Special Insurance Companies
Statute Law Amendment
Statute of Frauds
Succession Law Amendment
Surety Bonds
Survival of Actions
Survivorship

Tortfeasors
Trespass
Trustees

Unconscionable Transactions Relief
** Video Lottery Scheme Referendum

Wage-Earners Protection
Warehouse Receipts
Warehouseman's Lien
Wills
Winding-up
Woodsmen's Lien

Présomption de décès
Présomptions de survie
Preuve
Preuves littérales
Privilège des constructeurs et des fournisseurs de matériaux
Procédure applicable aux infractions provinciales
Procédure relative aux infractions provinciales applicable aux adolescents
Procédures contre la Couronne
Procureur général
Procureurs de la Couronne
Propriétaires et locataires
Prorogation spéciale des corporations
Protection contre les fraudes en matière de valeurs
Protection des personnes chargées de l'exécution de la loi
Protection des salariés
Provision pour personnes à charge

Récépissés d'entrepôt
Reconnaissance et exécution réciproques des jugements en matière civile et commerciale, Loi concernant la Convention entre le Canada et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour assurer...

Redressement des opérations de prêt exorbitantes
** Référendum sur les systèmes de loterie vidéo
Réforme du droit
Règlements
Règles de conflit de lois en matière de fiducie
Responsabilité et garanties relatives aux produits de consommation

Saisie-arrêt
Services à la famille (Partie VII)
Servitudes
Sociétés en commandite
Sociétés en nom collectif
Sténographes judiciaires
Subpoenae interprovinciaux
Suppression de terminologie archaïque dans les Lois du Nouveau-Brunswick
Survie des actions en justice

Taxe sur les primes d'assurance
Testaments
Testaments internationaux
Transmission de la Couronne
Tutelle des enfants

Validation des titres de propriété
Vente de biens-fonds par voie d'annonces
Vente d'objets
Vente internationale de marchandises
Ventes en bloc

*subject to proclamation
** This Act expires on May 14, 2002, or on such earlier date as is established by Order in Council by the Lieutenant-Governor in Council.

*doit faire l'objet d'une proclamation
** La présente loi expire le 14 mai 2002, ou à la date antérieure établie en décret en conseil par le lieutenant-gouverneur en conseil.

II. Revenues and Expenditures / Recettes et dépenses

Table 1A

Source Classification of Ordinary and Special Purpose Revenues for the year ended 31 March 2002

Ordinary Revenue	$ Value
Other Taxes	
Insurance Premium Tax	**28,899,107**
Return on Investment	
Other Interest Income	581
Foreign Exchange	46
Total Return on Investment	**627**
Licences and Permits	
Credit Unions and Co-operatives - Incorporation Fees	500
Pre-Arranged Funeral Services Act - Licenses	18,175
Security Frauds Prevention Act	5,609,256
Auctioneer Licenses	6,900
Collection Agencies Act - Licenses	82,475
Commissioner of Oaths - Fees	34,375
Cost of Credit Disclosure Act - Fees	73,765
Direct Sellers Act - Licenses	32,387
Real Estate Agents and Salesmen - Licenses	79,000
Life Insurance Agents - Licences	111,545
Insurance Agents (Other than Life) - Licenses	190,285
Trust - Annual Filing Fees	168,986
Credit Unions - Assessment	186,362
Total Licenses and Permits	**6,594,011**
Sale of Goods and Services	
Certified Copies of documents - Fees	14,170
Insurance Companies - Insurance Act Costs	377,295
Divorce - Fees	195,471
Probate Court	801,405
Court Transcripts - Fees	150,850
Queen's Printer	340,637
Appeal Court Fees	21,833
Court of QB Filing Fees	860,229
Small Claims - Fees	310,643
Total Sale of Goods and Services	**3,072,533**

Fines and Penalties	
Provincial Courts - Fines - Criminal Code	776,750
Provincial Court - Fines - Provincial & Municipal Statutes	253,044
Court of Queen's Bench - Fines	4,364
Contravention Act - Fines	5,262
Bail Forfeitures	5,597
Total Fines and Penalties	**1,045,017**
Miscellaneous	
Government Assigned Vehicles - Recoveries	0
Prior Years Expenditure Recoveries	2,309
Domestic Legal Aid	0
NSF Cheque Charges	725
Other Miscellaneous Revenue	197,654
Total Miscellaneous	**200,688**
Conditional Grants - Canada	
Federal Court	14,952
Criminal Legal Aid	1,724,259
Official languages Policy Implementation	177,310
Other Conditional Grants	5,103
Total Conditional Grants - Canada	**1,921,624**
Total Ordinary Revenue	**41,733,607**

Tableau 1A

Provenance des recettes au comptes ordinaire et à but spécial pour l'exercice terminé le 31 mars 2002

Recettes au compte ordinaire	Valeur $
Autres taxes	
Taxe sur les primes d'assurance	**28 899 107**
Rendement du capital investi	
Autres intérêts créditeurs	581
Opérations de change	46
Rendement du capital investi	**627**
Licences et permis	
Caisses populaires et coopératives - droits de constitution	500
Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres - permis	18,175
Loi sur la protection contre les fraudes en matière de valeurs	5 609 256
Licences d'encanteurs	6 900
Loi sur les agences de recouvrement - licences	82 475
Commissaires aux serments - droits	34 375
Loi sur la divulgation du coût du crédit - droits	73 765
Loi sur le démarchage - permis	32 387

Agents et vendeurs d'immeubles - licences	79 000
Agents d'assurance-vie - licences	111 545
Autres agents d'assurance - licences	190 285
Fiducie - droits de dépôts annuels	168 986
Caisses populaires - évaluation	186,362
Total des licences et permis	**6 594 011**
Ventes de biens et services	
Copies conformes de documents - frais	14 170
Compagnies d'assurance - dépenses relatives à la Loi sur les assurances	377 295
Divorces - frais	195 471
Cour des successions	801 405
Transcription de la cour - frais	150 850
Imprimeur de la Reine	340 637
Cour d'appel - droits	21 833
Cour du Banc de La Reine - droits de greffe	860 229
Petites créance - frais	310 643
Total des ventes de biens et services	**3 072 533**
Amendes et intérêts de pénalisation	
Cour provinciales - Amendes - code criminel	776 750
Cour provinciales - amendes - lois provinciales et arrêtés municipaux	253 044
Cour du Banc de la Reine - amendes	4 364
Amendes relatives à la Loi sur les contraventions	5 262
Cautionnements confisqués	5 597
Total des amendes et intérêts de pénalisation	**1 045 017**
Recettes diverses	
Véhicules du gouvernement - recouvrements	0
Recouvrements des dépenses des années antérieures	2 309
Aide juridique - droit de la famille	0
Frais pour chèque sans provisions	725
Autres recettes diverses	197 654
Total des recettes diverses	**200 688**
Subventions conditionnelles - Canada	
Cour fédérale	14 952
Aide juridique criminelle	1 724 259
Mise en oeuvre de la politique sur les lanques officielles	177 310
Autres subventions conditionnelles	5 103
Total des subventions conditionnelles - Canada	**1 921 624**
Recettes totales au compte ordinaire	**41 733 607**

Table 1B

Special Purpose Revenue	$ Value
Recoveries	
Prior Years Expenditure Recoveries	$800
Other Miscellaneous Revenue	263,400
Total Special Purpose Revenue	**264,200**

Tableau 1B

Recettes au compte à but spécial	Valeur $
Recouvrements	
Recouvrements des dépenses des années antérieures	800
Autres recettes diverses	263 400
Recettes au Compte à but spécial	**264 200**

Table 1C

Total Departmental Revenue	$ Value
Ordinary Revenue (Table 1A)	41,733,607
Special Purpose (Table 1B)	264,200
Total Departmental Revenue	**41,997,807**

Tableau 1C

Recettes totales du ministère	valeur $
Recettes au compte Ordinaire (Tableau 1A)	41 733 607
Recettes au compte à but spécial (Tableau 1B)	264 200
Recettes totales du ministère	**41 997 807**

Table 2A

Ordinary Expenditures	Total Expenditure	Administrative Services	Attorney General	Court Services	Justice Services
Personnel Services					
Civil Service Payroll	22,697,605	1,809,202	8,696,750	10,276,201	1,915,452
Casual Payroll	1,460,873	191,890	266,699	855,176	147,108
Employer's Contribution	768,737	74,349	269,897	340,708	83,783
Other Employer Costs	176,879	9,504	126,604	30,555	10,216
Workers' Compensation Board payments	4,447	-	1,043	3,295	109
Total Personnel Services	**25,108,541**	**2,084,945**	**9,360,993**	**11,505,935**	**2,156,668**
Other Services					
Advertising	57,861	18,256	13,406	14,487	11,712
Fees, Commissions	549,655	174	32,706	515,694	1,081
Freight, Express	11,753	608	5,801	5,119	225
Laundry Services	1,550	132	123	1,295	-
Travel expenses - Minister	23,455	23,455	-	-	-
Other Services	171,114	38,582	38,809	34,942	58,781
Building Services	15,310	1,463	10,821	1,882	1,144
Police & Security Services	140,457	-	240	136,852	3,365
Inspection Service	9,757	1,151	8,406	200	-
Transportation & Storage Charges	16,518	65	15,380	500	573
Postage	223,931	4,373	53,810	155,327	10,421
Data Processing	565,541	530,454	33,057	2,030	-
Professional Services	2,362,994	326,812	917,772	1,073,917	44,493
Other Worker Services	2,126	1,154	388	-	584
Printing & Copying	246,480	9,193	196,339	30,730	10,218
Rentals	161,919	29,822	28,761	86,006	17,330
Repair Services	54,068	5,559	15,330	27,988	5,191
Telephones & Fax	434,497	52,620	104,607	238,952	38,318
Travel Expenses	815,126	107,208	286,891	363,704	57,323
Total Other Services	**5,864,112**	**1,151,081**	**1,762,647**	**2,689,625**	**260,759**
Materials and Supplies					
Subscriptions	387,553	7,254	196,059	173,796	10,444
Clothing	16,586	533	10,540	5,513	-
Educational Materials	1,631	1,204	177	250	-
Food	9,995	806	1,620	6,894	675
Other Supplies	31,519	7,868	5,758	12,962	4,931
Stationery & Office Supplies	296,413	33,134	85,699	157,074	20,506
Computer Supplies	10,217	260	2,914	6,633	410
Structural Supplies	754	-	754	-	-
Total Material and Supplies	**754,668**	**51,059**	**303,521**	**363,122**	**36,966**

Property and Equipment					
Office Furniture	243,233	22,673	108,415	83,041	29,104
Data Processing Equipment	557,064	261,410	146,880	122,297	26,477
Total Property and Equipment	**800,297**	**284,083**	**255,295**	**205,338**	**55,581**
Contributions, Grants and Subsidies					
Grants to Non-Profit Organizations	3,666,676	43,609	3,623,067	-	-
Total Contributions, Grants and Subsidies	**3,666,676**	**43,609**	**3,623,067**	-	-
Debt & Other Charges					
Interest	139	-	-	39	100
Total Debt and Other Charges	**139**	-	-	**39**	**100**
Contracts and Projects					
Chargeback recoveries	(245,137)	-	(245,137)	-	-
Total Contracts and Projects	**(245,137)**	-	**(245,137)**	-	-
Total Ordinary Expenditures	**35,949,296**	**3,614,777**	**15,060,386**	**14,764,059**	**2,510,074**

Tableau 2A

Dépenses ordinaires	Dépenses Totales	Services Administratifs	Procureur général	Services aux tribunaux	Services à la justice
Frais de personnel					
Feuille de paye des employés de la fonction publique	22 697 605	1 809 202	8 696 750	10 276 201	1 915 452
Feuille de paye des employés occasionnels	1 460 873	191 890	266 699	855 176	147 108
Contributions de l'employeur	768 737	74 349	269 897	340 708	83 783
Autres dépenses de l'employeur	176 879	9 504	126 604	30 555	10 216
Cotisations à la Commission des accidents du travail	4 447	-	1 043	3 295	109
Total Personnel Services / Total des services du personnel	**25 108 541**	**2 084 945**	**9 360 993**	**11 505 935**	**2 156 668**
Autres Services					
Publicité	57 861	18 256	13 406	14 487	11 712
Droits et commissions	549 655	174	32 706	515 694	1 081

Fret, messageries	11 753	608	5 801	5 119	225
Services de blanchissage	1 550	132	123	1,295	-
Frais de déplacement - Ministre	23 455	23 455	-	-	-
Autres services	171 114	38 582	38 809	34 942	58 781
Services aux Immeubles	15 310	1 463	10 821	1 882	1 144
Services de police et de sécurité	140 457	-	240	136 852	3 365
Services d'inspection	9 757	1 151	8 406	200	-
Frais de transport et d'entreposage	16 518	65	15 380	500	573
Frais de poste	223 931	4 373	53 810	155 327	10 421
Services informatiques	565 541	530 454	33 057	2 030	-
Services professionnels	2 362,994	326 812	917 772	1 073 917	44 493
Autres resources humaines	2 126	1 154	388	-	584
Services d'imprimerie et de polycopie	246 480	9 193	196 339	30 730	10 218
Locations	161 919	29 822	28 761	86 006	17 330
Services de réparation	54 068	5 559	15 330	27 988	5 191
Téléphones et télécopieurs	434 497	52 620	104 607	238 952	38 318
Frais de déplacement	815 126	107 208	286 891	363 704	57 323
Total des autres services	**5 864 112**	**1 151 081**	**1 762 647**	**2 689 625**	**260 759**
Matériel et fournitures					
Abonnements	387 553	7 254	196 059	173 796	10 444
Vêtements	16 586	533	10 540	5 513	-
Matériel pédagogique	1 631	1 204	177	250	-
Nourriture	9 995	806	1 620	6 894	675
Autres fournitures	31 519	7 868	5 758	12 962	4 931
Papeterie et fournitures de bureau	296 413	33 134	85 699	157 074	20 506
Fournitures pour ordinateurs	10 217	260	2 914	6 633	410
Matériaux de construction	754	-	754	-	-
Total du matériel et des fournitures	**754 668**	**51 059**	**303 521**	**363 122**	**36 966**
Biens et matériel					
Meubles de bureau	243 233	22 673	108 415	83 041	29 104
Matériel informatique	557 064	261 410	146 880	122 297	26 477
Total des biens et du matériel	**800 297**	**284 083**	**255 295**	**205 338**	**55 581**

Contributions et subventions					
Subventions à des organismes sans but lucratif	3 666 676	43 609	3 623 067	-	-
Total Contributions et subventions	**3 666 676**	**43 609**	**3 623 067**	-	-
Service de la dette et autres frais					
Intérêts	139	-	-	39	100
Total du service de la dette et autres frais	**139**	-	-	**39**	**100**
Contrats et projets					
Contre-recouvrements	(245 137)	-	(245 137)	-	-
Total contrats et projets	**(245 137)**	-	**(245 137)**	-	-
Total des dépenses ordinaire	**35 949 296**	**3 614 777**	**15 060 386**	**14 764 059**	**2 510 074**

Table 3

Description of Item	$ Special Purpose Fund
Personnel Services	
Casual Payroll	31,257
Employer's Contribution	1,033
Total Personnel Services	**32,290**
Other Services	
Advertising	-
Other Services	2,099
Police & Security Services	9,770
Professional Services	153,215
Other Worker Services	2,257
Printing and Copying Services	13,302
Rentals	4,791
Travel Expenses	20,431
Total Other Services	**205,865**
Materials and Supplies	
Stationery & Office Supplies	482
Total Material and Supplies	**482**
Debt & Other Charges	
Other	1,315
Total Debt and Other Charges	**1,315**
Total Ordinary Expenditures	**239,952**

Tableau 3

Description des postes budgétaires	Fonds à but special $
Frais de personnel	
Feuille de paye des employés occasionnels	31,257
Contributions de l'employeur	1,033
Total des services du personnel	**32,290**
Autres Services	
Publicité	-
Autres services	2,099
Services de police et de sécurité	9,770
Services professionnels	153,215
Autres ressources humaines	2,257
Services d'imprimerie et de polycopie	13,302
Locations	4,791
Frais de déplacement	20,431
Total des autres services	**205,865**
Matériel et fournitures	
Papeterie et fournitures de bureau	482
du matériel et des fournitures	**482**
Service de la dette et autres frais	
Other / Autres frais	1,315
Total du service de la dette et autres frais	**1,315**
Total des dépenses ordinaires	**239,952**

III. Explanation of Variance for the Fiscal Year 2001/2002
Explications des écarts pour l'année fiscale 2001/2002

Ordinary, Special Purpose and Special Operating Agency Expenditures
Dépenses ordinaire, à but spécial et reliées à une agence à opération spéciale

Table 1

Program	Original Budget	Appropriation Transfers	Authorized Expenditure Level $	Actual Expended	Variance (Over) Under $
Administration	3,468,000	56,000	3,524,000	3,614,777	(90,777)
Attorney General	14,044,000	205,900	14,249,900	15,060,386	(810,486)
Court Services	13,759,000	752,700	14,511,700	14,764,059	(252,359)
Justice Services	2,896,000	49,200	2,945,200	2,510,074	435,126
Total	**34,167,000**	**1,063,800**	**35,230,800**	**35,949,296**	**(718,496)**
Special Purpose Fund / Fond à but spécial					
Family Support & Enforcement Fund	357,000	-	357,000	239,952	117,048
Total	**357,000**	**-**	**357,000**	**239,952**	**117,048**

Variances for programs (over) under $ 100,000

Attorney General: *The over-expenditure in the Attorney General's Division was due to: (1) outside counsel in excess of budget for the Public Prosecutions Branch; (2) reimbursing Crown Prosecutors for days accumulated as a result of attending weekend remand court proceedings; (3) and an increase in funding to Criminal Legal Aid which was fully offset by a federal contribution.*

Court Services: *The over-expenditure is directly attributed to unbudgeted legal fees for cases involving two judges, increased juror and witness fee expenditures, and a volume increase in the number of court judgments being translated.*

Justice Services: *The under-expenditure is due to vacant positions not being staffed.*

Tableau 1

Programme	Budget initial	Transfert de crédits	Niveau de dépenses autorisées $	Dépenses réelles	Écart (déficit) excédent $
Administration	3 468 000	56 000	3,524,000	3 614 777	(90 777)
Procureur général	14 044 000	205 900	14,249 900	15 060 386	(810 486)
Services aux tribunaux	13 759 000	752,700	14 511 700	14 764 059	(252 359)
Services à la justice	2 896 000	49 200	2,945 200	2 510 074	435 126
Total	**34 167 000**	**1 063 800**	**35 230 800**	**35 949 296**	**(718 496)**

Fond à but spécial					
Fonds d'application des ordonnances de soutien familial	357 000	-	357 000	239 952	117 048
Total	**357 000**	-	**357 000**	**239 952**	**117 048**

Écarts (de plus) de moins de 100 000 $

Procureur général : Le dépassement dans la Division du procureur général est imputable 1) au fait que des avocats de l'extérieur ont été retenus, pour plus qu'il avait été prévu au budget, pour les poursuites publiques; 2) au fait que les procureurs de la Couronne ont été remboursés pour des jours de travail accumulés pour avoir assisté la fin de semaine à des instances judiciaires portant sur des renvois; et 3) à une augmentation du financement de l'aide juridique en matière de droit criminel, laquelle a été entièrement contre-balancée par une contribution du fédéral.

Services aux tribunaux : Le dépassement est directement imputable à des frais juridiques non prévus au budget encourus dans des causes visant deux juges, à une hausse des indemnités versées aux jurés et aux témoins et à une augmentation du nombre de décisions judiciaires qui ont été traduites.

Services à la justice : Les dépenses ont été moins importantes que prévu car des postes vacants n'ont pas été remplis.

Table 2

Ordinary Revenue

Account	Original Budget $	Actual Revenue $	Variance (Over) Under $
Insurance Premium Tax	24,600,000	28,899,107	(4,299,107)
Security Frauds Prevention Act	4,900,000	5,609,256	(709,256)
Insurance Companies - Insurance Act Costs	687,000	377,295	309,705
Probate Court - Fees	675,000	801,405	(126,405)
Provincial Court - Fines - Criminal Code	1,200,000	776,750	423,250
Domestic Legal Aid	250,000	-	250,000
Other Miscellaneous Revenue	20,000	197,654	(177,654)
Criminal Legal Aid	1,400,000	1,724,259	(324,259)

Variances for (over)/Under $100,000

Insurance Premium tax: The increase is a result of an increase in both volume and dollar value of premiums.

Security Frauds Prevention Act: The variance is due to an increase in volume of applications by brokers/ salespersons and issuers.

Insurance Companies, Insurance Act Costs: Recovery of costs is based on actual expenditures. Actual operating costs for the Insurance Branch were less than originally forecast.

Probate Court - Fees: The variance is attributed to an increase in the value of probated estates.

Provincial Courts — Fines — Criminal Code: *The variance is due to the number of fines satisfied through time served and the fine option.*

Domestic Legal Aid: *As a result of an accounting change, the amount identified as "Recovery" is now being paid directly to Legal Aid New Brunswick and treated as an expense.*

Other Miscellaneous Revenue : *An amount of $149,610, which should have been credited to Insurance Premium Tax, was coded to this account in error.*

Criminal Legal Aid: *The variance is due to an increase in federal funding in the new two year agreement with Justice Canada.*

Tableau 2

Recettes au compte ordinaire

Compte	Budget initial $	Recettes réelles $	Écart (déficit) excédent $
Taxe sur les primes d'assurance	24 600 000	28 899 107	(4 299 107)
Loi sur la protection contre les fraudes en matière de valeurs	4 900 000	5,609,256	(709,256)
Compagnies d'assurance - dépenses relatives à la Loi sur les assurances	687 000	377 295	309 705
Cour des successions - frais	675 000	801 405	(126 405)
Cour provinciales - Amendes - code criminel	1 200 000	776 750	423 250
Aide juridique - droit de la famille	250 000	-	250 000
Autres recettes diverses	20 000	197 654	(177 654)
Aide juridique criminelle	1 400 000	1 724 259	(324 259)

Écarts (de plus) de moins de 100 000 $

Taxe sur les primes d'assurance : *L'augmentation est imputable à une hausse du volume et de la valeur en dollars des primes.*

Loi sur la protection contre les fraudes en matière de valeurs : *L'écart est imputable à une hausse du nombre de demandes de la part de courtiers/vendeurs et d'émetteurs de valeurs.*

Compagnies d'assurance – dépenses relatives à la Loi sur les assurances : *Le recouvrement des coûts est fonction des coûts réels. Les coûts de fonctionnement pour la Direction des assurances étaient moindres que les prévisions de départ.*

Cour des successions – frais : *L'écart est imputable à une hausse de la valeur des successions homologuées.*

Cour provinciales – Amendes – Code criminel : *L'écart est imputable au nombre d'amendes acquittées au moyen d'une période de détention et du programme d'option-amende.*

Aide juridique en matière de droit de la famille : *En raison d'une modification comptable, le montant sous la rubrique « Recouvrements » est maintenant versé directement à l'Aide juridique du Nouveau-Brunswick et est considéré comme une dépense.*

Autres recettes diverses : *Un montant de 149 610 $, qui aurait dû être porté au crédit de la taxe sur les primes d'assurance, a été inscrit à ce compte par erreur.*

Aide juridique criminelle : *L'écart est imputable à une augmentation de la contribution du fédéral dans le cadre de la nouvelle entente biennale avec Justice Canada.*

IV. Official Languages Report

The Department recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality services in the public's official language of choice, as well as to promote a more balanced utilization of both official languages within the public service.

During the 2001-2002 fiscal year, the Office of Official Languages of the Office of Human Resources received four complaints with respect to services offered by the Department of Justice. Following are the complaints received and the corrective measures taken to resolve them.

Three complaints alleged that services in French were not provided. All three complaints involved calls to the office of the Superintendent of Insurance and all three allegations were substantiated. This situation occurred due to a temporary period of time when the desired level of bilingual services was not available due to vacant positions and absences due to illness within the office. Two measures were taken to correct the situation; unilingual employees were given training on phrases to be used to transfer French language calls and the existing vacant position was filled with a bilingual employee.

One complaint alleged that information in English was included in a French language letter, that an active offer of service was not available and that receipts did not include accents on proper names. This complaint involved services provided by the Regional Court Services in Moncton. The Department will ensure that all correspondence destined for the public is carefully scrutinized for accuracy and proper translation and all staff are reminded that once the choice of language is made, all services (including manual receipts) are to be in the appropriate language.

The Department also continues to promote and support second language training and maintenance for employees. In 2001-2002, 21 employees participated in language training classes.

IV. Rapport sur les langues officielles

Le ministère reconnaît ses obligations et s'engage à offrir activement et à fournir à la population des services de qualité dans la langue officielle choisie par celle-ciainsi qu'à encourager une utilisation plus équilibrée des deux langues officielles au sein de la fonction publique.

Au cours de l'année 2001-2002, le Bureau des langues officielles du Bureau des ressources humaines a reçu quatre plaintes concernant les services du ministère de la Justice. Voici une description de ces quatre plaintes et des mesures correctrices qui ont été prises.

Trois des plaintes portaient sur le défaut de fournir des services en français. Les trois plaintes, toutes fondées, faisaient suite à des appels au bureau du surintendant des assurances. La situation s'est produite en raison de l'impossibilité de fournir le niveau souhaitable de services bilingues pendant une certaine période car des postes étaient vacants et des personnes étaient absentes pour cause de maladie à ce bureau. Deux mesures ont été prises pour corriger la situation : des employés unilingues ont reçu une formation pour pouvoir acheminer les appels en français et une personne bilingue a été recrutée pour occupée un poste vacant.

Selon l'autre plainte, des renseignements en anglais avaient été inclus dans une lettre en français, l'offre active de service n'avait pas été faite et des noms propres sur des reçus avaient été écrits sans les accents nécessaires. La plainte visait les services fournis par le bureau régional des Services aux tribunaux à Moncton. Le Ministère veillera à ce que toutes les lettres destinées au public soit soigneusement examinées pour assurer l'exactitude du contenu et de la traduction. En outre, on a rappelé à tous les employés que tous les services (y compris l'émission manuelle de reçus) doivent être offerts dans la langue de choix du client.

Le Ministère continue de promouvoir et de soutenir la formation en langue seconde de ses employés et de faire en sorte qu'ils conservent les compétences acquises dans ce domaine. Au cours de l'exercice 2001-2002, 21 employés ont participé à des cours de formation linguistique.